



HAL
open science

Quel rôle l'intervention paysagère a-t-elle dans l'aménagement des jardins du souvenir ?

Camille Vial

► **To cite this version:**

Camille Vial. Quel rôle l'intervention paysagère a-t-elle dans l'aménagement des jardins du souvenir ?. Sciences agricoles. 2013. dumas-00912363

HAL Id: dumas-00912363

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00912363>

Submitted on 2 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Annexe III : Fiche de confidentialité et de diffusion du mémoire

Fiche de confidentialité et de diffusion du mémoire

Cadre lié à la confidentialité :

Aucune confidentialité ne sera prise en compte si la durée n'en est pas précisée.

Préciser les limites de la confidentialité⁽²⁾ :

- Confidentialité absolue : oui non
(ni consultation, ni prêt)
- Si oui 1 an 5 ans 10 ans

Le maître de stage⁽⁴⁾

Stavrou

Cadre lié à la diffusion du mémoire :

A l'issue de la période de confidentialité et/ou si le mémoire est validé diffusable sur la page de couverture, il sera diffusé sur les bases de données documentaires nationales et internationales selon les règles définies ci-dessous :

- Diffusion de la version numérique **du mémoire** : oui non
- Référence bibliographique diffusable⁽³⁾ : oui non
- Résumé diffusable : oui non
- Mémoire papier consultable sur place : oui non
- Reproduction autorisée du mémoire : oui non
- Prêt autorisé du mémoire papier : oui non

.....
Diffusion de la version numérique **du résumé** : oui non

↳ Si oui, l'auteur⁽¹⁾ complète l'autorisation suivante :

Je soussigné(e) *Camille VIAL*, propriétaire des droits de reproduction dudit résumé, autorise toutes les sources bibliographiques à le signaler et le publier.

Date : *11/05/13*

Signature : *Camille Vial*

Rennes/Angers, le *11/05/13*

L'auteur⁽¹⁾,

Camille Vial

L'enseignant référent,

(1) auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études

(2) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation d'AGROCAMBUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité.

(3) La référence bibliographique (= Nom de l'auteur, titre du mémoire, année de soutenance, diplôme, spécialité et spécialisation/Option) sera signalée dans les bases de données documentaires sans le résumé.

(4) Signature et cachet de l'organisme.



AGROCAMPUS OUEST

CFR Angers

Adresse correspondante

2 rue André le Nôtre –
49045 Angers

Direction des Espaces Verts

Mairie d'Aix-en-Provence

Mairie d'Aix en Provence - Direction

Espaces Verts

CS 30715

13616 Aix en Provence Cedex 1

Mémoire de Fin d'Études*

**Diplôme d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques,
Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage ***

Année universitaire* : 2012-2013

Spécialité* : Paysage

Spécialisation ou option* : MOI

Quel rôle l'intervention paysagère a-t-elle dans l'aménagement des jardins du souvenir ?

Par : Camille VIAL

Volet à renseigner par l'enseignant responsable de l'option/spécialisation
ou son représentant*

Date : .../.../... Signature

Bon pour dépôt (version définitive)

Autorisation de diffusion : Oui Non

Devant le jury :

Soutenu à Angers

le* :17/07/13

Sous la présidence de* :Fanny Romain

Maître de stage* : Sandrine Rouden

Enseignant référent :Virginie Forget

Autres membres du jury (Nom, Qualité) :

*"Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent
que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST".*

* champs obligatoires

Table des matières

Introduction

I. Les fondations du paysage funéraire français 2

1. Un modèle classique en transition : les cimetières paysagés.....2
 - a. Bref historique2
 - b. Analyse paysagère comparée : cimetière classique/cimetière paysagé.....2
 - i. Entrées et perméabilité3
 - ii. Plan de circulation.....5
 - iii. La place du végétal.....7
 - iv. Matériaux et mobiliers 10
 - v. Bilan : les enjeux paysagers des cimetières 11
2. L'inhumation, pratique funéraire au cœur du système classique français 12
 - a. Définitions 12
 - b. Valeur anthropologique du rite funéraire..... 12
 - c. L'inhumation et la loi..... 12
 - d. Les coûts de l'inhumation 13
 - e. La pierre tombale : le support du deuil..... 13
 - i. Morphologie d'une sépulture 13
 - ii. Enjeux de la sépulture 14
 - f. Bilan : les enjeux paysagers hérités des rites funéraires classiques 15

II. Jardins du souvenir : des enjeux nouveaux pour le paysagiste17

1. Popularisation de la crémation 17
 - a. Qu'est-ce que la crémation ? 17
 - i. Définition 17
 - ii. La crémation, une des étapes de la préparation du corps..... 17
 - ii. Processus..... 18
 - b. En France, le retour récent d'une pratique mondialement exploitée 18
 - i. Héritages gréco-romains et judéo-chrétiens 18
 - ii. Une popularité en hausse depuis la fin du XX^e siècle 19
 - iii. Pour aller plus loin : les cultes mondiaux et le rapport au corps et à la crémation..... 20
 - c. La crémation et la loi 21
 - d. Les facteurs à l'origine de sa démocratisation 21
 - e. Les enjeux soulevés par la crémation 22
2. Au sein des cimetières, les sépultures crématoires s'alignent d'abord sur les codes classiques de la pierre tombale 23

a.	Columbariums.....	23
b.	Cavernes	23
c.	Alternatives.....	23
d.	L'influence de la loi funéraire de 2008 sur le devenir des cendres : officialisation des jardins du souvenir.....	24
3.	Le rôle de l'intervention paysagère dans le phénomène encore récent des jardins du souvenir	25
a.	Qu'est-ce qu'un jardin du souvenir ?.....	25
i.	Définition	25
ii.	Influence anglo-saxonne	26
b.	Les atouts des jardins du souvenir	26
c.	En France, un aménagement aux implications encore mal maîtrisées	27
III.	S'inspirer des mémoriaux nationaux pour concevoir les jardins du souvenir	29
1.	Qu'est-ce qu'un mémorial ?	29
2.	Parallèle avec le jardin du souvenir	29
a.	Un espace de mémoire partagé.....	29
b.	Un espace public et individuel	29
c.	Limites du modèle : différences d'échelles	29
3.	Apprendre des intentions architecturales des mémoriaux	30
a.	Yad Vashem Holocaust History Museum (Jérusalem, Israël) : lumière	30
b.	El bosque del recuerdo (Madrid, Espagne) : relief et opacité.....	31
c.	The New England Holocaust Memorial (Boston, Etats-Unis) : inhumation symbolique d'un objet de mémoire	31
d.	Seattle Fallen Firefighters Memorial et Holocaust Memorial at Legion of Honor (Etats-Unis) : la question des statues à figure humaine.....	32
e.	Vietnam Memorial (Washington D.C., Etats-Unis) : reflets	33
f.	The Kentucky Vietnam Memorial Sundial (Kentucky, Etats-Unis)	33
g.	Stolpersteine (Allemagne, Europe).....	34
h.	Bilan	30

IV. Application : le jardin du souvenir des Milles	31
1. La commande.....	31
2. Diagnostic paysager (résumé).....	32
3. Intention.....	32
4. Esquisse.....	32
a. Généralités	32
b. Attentes traditionnelles.....	33
i. Notion de balise	33
ii. Notions de chapelles végétales et de salon.....	34
c. Crémation : de nouveaux enjeux pour le paysagiste	37
i. Appropriation culturelle de la crémation	37
ii. Compenser la violence physique et temporelle de l'acte crématoire.....	38
d. Le paradoxe d'un espace public pour un usage personnel	39

Conclusion

Bibliographie

Sitographie

« Le vrai tombeau des morts, c'est le cœur des vivants »

Tacite, *La Germanie*

Le choix de la crémation est un processus intime, fruit de nos croyances héritées ou acquises, de notre approche de la mort et de notre propre corps. Il dépend entièrement de la volonté du défunt. Les coutumes autant que la loi lui donnent tous pouvoirs sur la destination finale de son corps.

Mais l'on oublie parfois que le deuil est surtout une affaire de vivants. Ceux qui restent sont confrontés à ce qui reste : la sépulture. Et quand celle-ci disparaît, ou tout du moins voit sa forme évoluer bien au-delà des repères séculaires de notre paysage funéraire, ce sont les survivants et leurs sentiments qui se retrouvent en première ligne de cette évolution rituelle.

Le jardin du souvenir se veut interface entre le visiteur et son défunt quand le corps, mêlé aux cendres de cent inconnus, ne peut plus assurer ce rôle. Cet aménagement cristallise une large palette d'enjeux sensibles. Or force est de constater qu'en France, la formalisation de ce jardin ne répond pas encore, pas toujours, aux attentes et aux besoins des vivants.

Quel rôle l'intervention paysagère a-t-elle dans l'aménagement des jardins du souvenir ?

Au regard d'une pratique encore nouvelle, aux conséquences sensibles mal maîtrisées, cette étude se propose de construire une boîte à outils paysagère à même de répondre aux besoins de l'utilisateur. Comment adapter la crémation et son interface paysagère à nos sensibilités ? Comment compenser la perte du support du deuil dans la dispersion des cendres, pratique trop facilement associée à la fosse commune moyenâgeuse ?

L'étude des formes classiques du paysage funéraires français -les cimetières- permet de fixer le seuil minimal des attentes ancrées dans nos perceptions de la sépulture. Le décryptage des causes de la popularisation de la crémation et l'analyse des sépultures crématoires définit les enjeux culturels et esthétiques d'un processus funéraire détaché du corps. L'étude des mémoriaux nationaux dégage des intentions fortes répondant à la dualité d'un espace public support d'une expérience individuelle, paradoxe partagé par les jardins du souvenir.

I. Les fondations du paysage funéraire français

La dispersion des cendres d'un défunt dans un jardin du souvenir est une pratique relativement récente. Sa nouveauté, ainsi que l'irréversibilité du processus supposent des conséquences encore mal maîtrisées dans la psyché des usagers français. L'objectif de cette partie est de dégager des formes classiques du paysage funéraire (le cimetière et l'inhumation) un panel d'enjeux et d'attentes indissociables de l'imagerie et du rite funéraire, afin de s'assurer que le projet du jardin de dispersion des Milles satisfasse ces prérequis culturels.

1. Un modèle classique en transition : les cimetières paysagés

a. Bref historique

Dès le XVIII^e siècle, les cimetières européens –auparavant contigus aux églises- sont relocalisés aux portes des villes et villages pour lutter contre les épidémies de choléra. La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905 confie la gestion des cimetières aux municipalités.

En France, et sous l'influence anglo-saxonne des « rural cemeteries », on observe l'apparition des cimetières paysagés dès la fin du XX^e siècle. Initié aux problématiques environnementales, le grand public développe une nouvelle sensibilité pour des espaces plus naturels. [\[référence bibliographique 1\]](#)

b. Analyse paysagère comparée ; cimetière classique/cimetière paysagé

La Direction des Espaces Verts de la ville d'Aix-en-Provence a la charge de l'entretien des cimetières de la ville, ainsi que des nouveaux aménagements qui y sont déployés. Parmi eux, le cimetière paysagé du Grand Saint-Jean et le cimetière classique des Milles constituent un échantillon de choix pour comparer les formes classiques paysagères de l'horizon funéraire français.

L'objectif de cette partie est double. L'analyse comparée de ces deux échantillons a d'abord pour vocation de délivrer les clefs des évolutions esthétiques et fonctionnelles des infrastructures modernes. D'autre part, les éléments récurrents dans une forme comme dans l'autre peuvent être considérés comme des constantes stables des attentes du public pour un cimetière.

i. Entrées et perméabilité

Cimetière des Milles



Figure 1 : la proximité de la route génère des nuisances sonores



Figure 2 : la proximité des habitations et la faible hauteur du mur d'enceinte créent une forte perméabilité visuelle

Le cimetière des Milles, situé aux portes du village, est accessible à pied. Proche des lieux de vie, il facilite et encourage les visites fréquentes des locaux. Le cimetière est au contact direct des habitations et de la circulation. Le mur d'enceinte, relativement bas, induit une forte perméabilité de l'espace, autant visuelle (fig.2, fig.3) que sonore (circulation, fig.1). Le cimetière est contigu à une autoroute, qui tend à déposséder le cimetière des concepts essentiels de calme et de recueillement.



Figure 3 : la faible densité de plantation près du mur d'enceinte ne suffit pas à isoler le site



Figure 4 : le choix d'une entrée formelle, portée par l'architecture des cyprès

La première perspective du cimetière joue sur un style très formel (fig.4), en exploitant les atouts architecturaux et symboliques du cyprès. Le regard du visiteur est immédiatement guidé, structuré, à l'instar de l'expérience qu'il s'apprête à avoir du site.

Cimetière du Grand Saint Jean

L'accès au cimetière du Grand Saint Jean est tout sauf direct. Niché sur le plateau de Puyricard, au Nord-Ouest d'Aix-en-Provence, le site jouit du cadre unique de la campagne méditerranéenne. Il est néanmoins indispensable de posséder un véhicule ou de prendre un bus pour espérer visiter la tombe de ses proches.



Figure 5 : le massif boisé à l'entrée du cimetière génère un effet d'englobement

La route en direction du cimetière du Grand Saint Jean s'engouffre dans un massif opaque de chênes verts contrastant avec la végétation lumineuse et régulière de la campagne méditerranéenne (fig.5).



Figure 6 : effet de couloir et rythmique des troncs dans le massif boisé

Le bois joue un double rôle dans la première impression qu'aura le visiteur du cimetière. Il cache, **isole** le site funéraire des perceptions du quotidien. Avant même d'avoir *vu* le cimetière, le visiteur *devine* l'espace à venir. Et une fois pénétré, le massif se fait sas entre la campagne et le site. Les alignements réguliers des arbres forment un couloir de **transition**. Les houppiers denses, **opaques**, projettent cette ombre apaisante et si précieuse dans la région de Provence.

Dans le massif, la répétition des troncs robustes des chênes inculquent rythme et perspective à la route, pour un effet d'aspiration optimal. Déjà, le visiteur est appelé au silence au mystère, et au sacré (fig.6).

On dégage de l'entrée du cimetière un effort de **transition** et de mise en condition du visiteur. (fig.7) Le premier contact est humain : l'entrée se fait par un porche dans le bâtiment cumulant les fonctions d'accueil et de crématorium. Une floraison très horticole, soignée, souligne la volonté d'un accueil humain et respectueux. (1) Dans les espaces funéraires, la qualité et la constance de l'entretien du végétal devient capitale. Pour atteindre les tombes, le visiteur entre dans un bosquet de pins pignons majestueux, véritable sas de calme et de fraîcheur. (2)

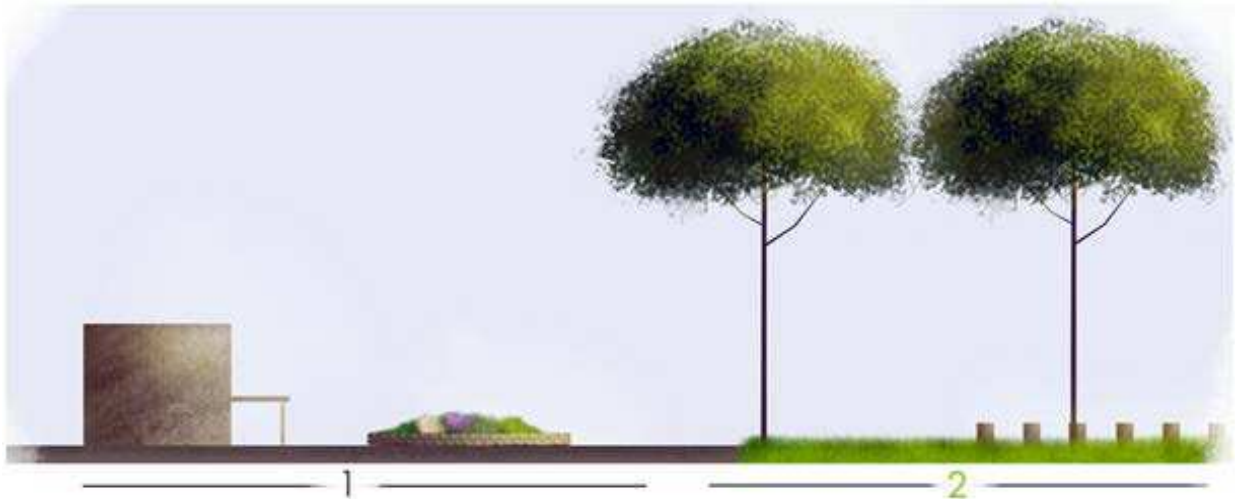
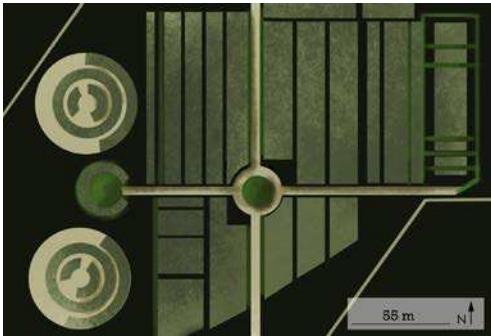


Figure 7 : une transition maîtrisée à l'entrée du cimetière du Grand Saint Jean

L'**imperméabilité** du site est assurée par la distance à la ville, et par le végétal. Loin de toute urbanisation, le cimetière n'intercepte aucune nuisance sonore. De plus, l'écran végétal qui le ceint assure son imperméabilité visuelle

Cimetière des Milles



Le plan du cimetière est tiré à la règle (fig.8). La rigueur des formes géométriques qui le composent n'est pas sans rappeler le courant de l'hygiénisme en vogue au siècle dernier. La priorité repose sur l'organisation méthodique et efficace des tombes dans un espace forcément limité. Si l'on va au cimetière, c'est pour se rendre sur la tombe du proche, sans détours, sans délai. La circulation est composée autour d'un axe principal permettant d'atteindre facilement l'allée souhaitée. Les repères

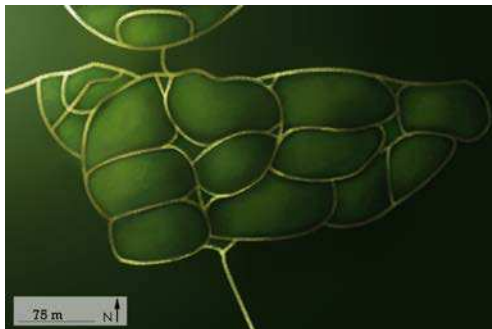
Figure 8 : plan du cimetière, une organisation géométrique à la rigueur minérale
visuels principaux sont les pierres tombales.

On remarque une certaine hétérogénéité dans les ambiances du cimetière, fruit des extensions ménagées au fil du temps et de la croissance du village – donc du besoin en sépultures (fig.9). Outre l'évolution des pierres tombales, on constate une décroissance de la présence du végétal, directement liée aux baisses de moyens alloués aux espaces verts.



Figure 9 : les extensions les plus récentes sont les plus minérales

Cimetière du Grand Saint Jean



A l'inverse, l'organisation très organique du cimetière du Grand Saint Jean favorise la déambulation. Du fait des nombreux carrefours, le visiteur jouit d'une infinité de parcours possibles (fig.10). En minimisant les rencontres, cette liberté de circulation simule une forme d'intimité au grand air. La visite au cimetière devient promenade. Le visiteur, naviguant d'ilot à ilot en profitant de la richesse de l'espace vert qui lui est proposé, est invité à la méditation et au calme.

Figure 10 : plan du cimetière, organisation organique, déambulation végétale



Figure 11 : le jardin du souvenir du Grand Saint Jean

Le cimetière du Grand Saint Jean jouit d'une grande cohérence paysagère dans l'ensemble de ses ilots, fruit d'une planification rigoureuse des extensions à venir. Le jardin du souvenir mis en place cette année détonne par sa prédominance minérale (fig.11). Les plantations à venir devraient permettre l'intégration visuelle de la construction au reste du site.

iii. La place du végétal

Cimetière des Milles

Le cimetière des Milles propose une ambiance majoritairement minérale, surtout dans les extensions les plus récentes. L'utilisation du végétal y est organisée, horticole, et fonctionnelle.



Figure 12 : le végétal structure et cloisonne l'espace

Les végétaux de taille réduite, type arbustes, sont utilisés pour structurer le site. En cloisonnant certains lots de sépultures, ils tendent à compenser le manque d'espace disponible en fournissant une forme d'intimité aux familles (fig.12).

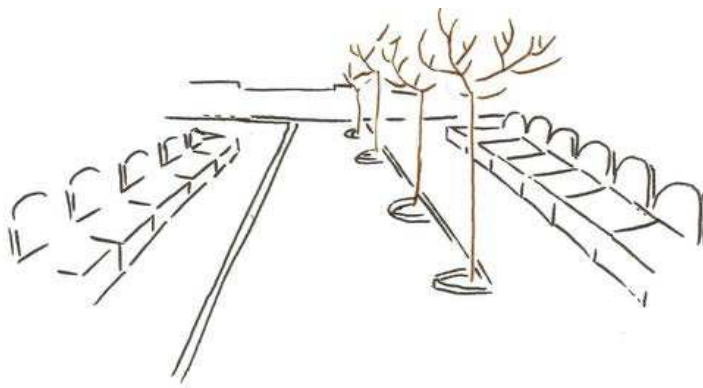


Figure 13 : arbres caducs sur base minérale

La place de l'arbre rentre dans un modèle urbain semblable aux avenues des villes. On le retrouve comme arbre d'alignement, habitant les allées minérales et prodiguant une ombre bienvenue aux visiteurs. L'usage d'arbres au feuillage caduc, s'il permet de marquer le temps et les saisons, s'accorde mal en hiver avec la dominance minérale du cimetière, et en renforce la monotonie (fig.13).

Dans cet espace structuré, le végétal devient un outil idéal pour mettre en place des fenêtres, des cadres de vue, et des points d'appels qui tranchent sur l'horizontalité du site. (fig.14)

Le végétal est choisi d'abord pour ses propriétés architecturales et pour la symbolique de son essence. Au centre du cimetière, un bosquet de cyprès allie la force de la forme du cercle à sa qualité d'arbre culturellement lié à la mort, dans une ambiance des plus solennelles (fig.15).

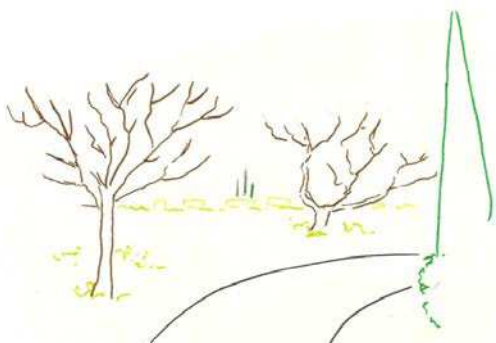


Figure 14 : points d'appel dans un paysage monotone

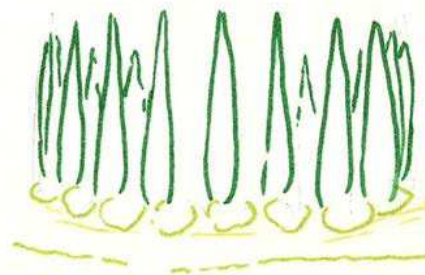


Figure 15 : une utilisation de la valeur architecturale des cyprès

Cimetière du Grand Saint Jean

Le site offre une **dominante végétale** (fig.17). A l'inverse d'un cimetière classique, le gazon est la base de chaque espace (fig.16). Les conséquences sur l'expérience du visiteur en sont tant esthétiques que fonctionnelles.

Le moelleux d'un couvre sol bien entretenu évoque la douceur des promenades familiales. Le végétal, omniprésent, n'a de cesse d'équilibrer la rigueur nécessaire des sépultures les plus minérales.

Au-delà du volet purement visuel, le choix de répartir les sépultures sur des îlots de verdure offre au visiteur un certain degré de liberté dans son exploitation de l'espace. Il n'est ni contraint, ni guidé par des allées strictes de tombes inconnues, et jouit grâce au gazon d'une libre circulation source d'apaisement.

Enfin, le couvre-sol végétal s'adapte avec plus de souplesse aux choix de personnalisation fleuries apportés par les proches. Dans un cimetière classique, les apports de pots et de gerbes fleuries sont souvent cantonnés à la plaque de couverture de la sépulture. Sur une base minérale, les défauts d'entretien heurtent rapidement l'esthétique d'un cimetière basé sur l'ordre et la géométrie. Dans un cimetière paysagé, les personnalisations végétales vivent, s'intègrent, se mêlent à la végétation existante pour un rendu harmonieux.



Figure 16 : la base gazon du site entretient une ambiance douce



Figure 17 : la balance végétal/minéral

La structure d'un cimetière tel que le Grand Saint Jean ne saurait dépendre des sépultures et des allées tracées du cimetière classique. C'est sur la **valeur architecturale des arbres que repose la construction dimensionnelle du cimetière**. Disposés en alignement, ils créent les allées (fig. 18), guident les pas et les regards d'îlot à îlot. Alignés en périphérie sur une faible distance de plantation, ils font office de barrière et d'assise au regard. Et ce sont les houppiers élevés des pins parasols qui délimitent verticalement l'espace en offrant une toiture persistante au site. Le visiteur évolue dans une chapelle végétale de sons et d'odeurs, présence rassurante devant l'indigo absolu du ciel méditerranéen. Le végétal, dans son esthétique, son mouvement et la vie qu'il suppose, fait barrage au vide.

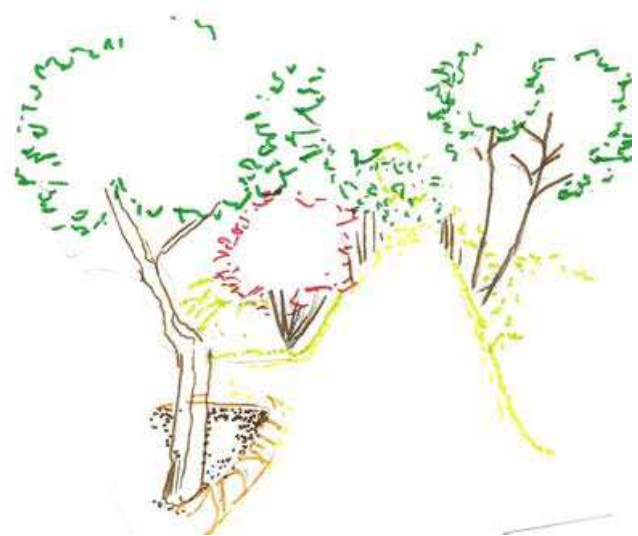


Figure 18 : habillage rustique des allées

Plus **ponctuellement**, les arbres isolés ont eux aussi leur rôle à jouer dans l'organisation du cimetière. Dans de nombreuses civilisations, l'arbre revêt une importance particulière dans les rites funéraires et dans la spiritualité en général. Sa longévité bien supérieure à l'espérance de vie humaine en a fait un symbole de pérennité et de persistance. Sa capacité à se renouveler dans le cycle des saisons invoque dans les esprits la renaissance et/ou l'appartenance aux rythmes naturels. Sa morphologie, reliant le ciel à la terre par ses branches et ses racines, en font un l'objet psychopompe par excellence. En conséquence, l'utilisation pertinente de l'arbre comme individu peut s'avérer particulièrement puissante dans un cimetière. [2]



Figure 19 : arbres portes, entrée d'ilot

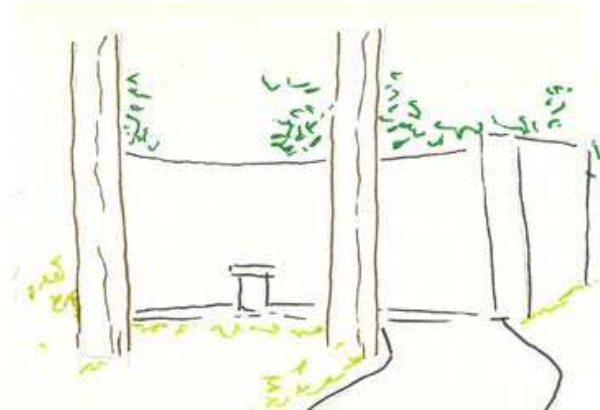


Figure 20 : arbres portes, signalent un aménagement spécifique

Deux arbres tige suffisent à ménager un effet de porte. Ils peuvent, aux choix, clore fictivement l'espace intimiste d'un ilot de sépultures (fig.19), ou signaler des sites relevant d'une fonction bien spécifique, comme le jardin du souvenir du cimetière (fig.20). Seul, l'arbre se fait gardien, compagnon, et même matériel de mémorial (fig.21, fig.22).



Figure 21 : arbre gardien, hommage à une sororité



Figure 22 : arbre gardien, dépôt d'objets personnels

A l'opposé du spectre de ses nombreux usages, le végétal peut prouver toute son utilité d'un point de vue purement logistique. Placé stratégiquement, il peut signaler un point d'eau (fig.23), un panneau d'information, ou tout simplement ménager un espace ombragé favorable au repos (fig.24).



Figure 23 : arbre indicateur d'un point d'eau

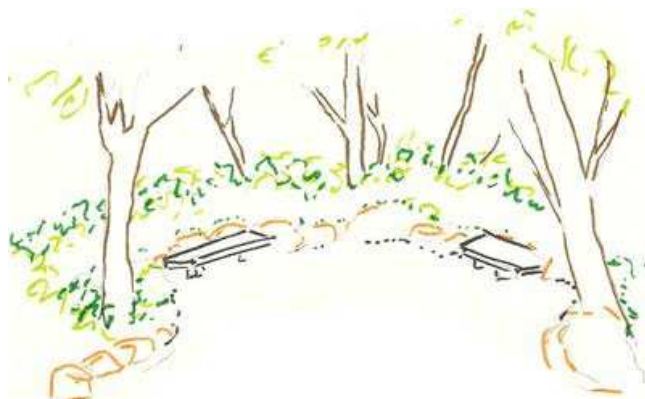


Figure 24 : le végétal ménage un espace de repos ombragé

iv. Matériaux et mobiliers

NB : le cas de la pierre tombale, similaire dans les deux cimetières, sera exploité dans la partie 1.2 relative à l'inhumation.

Cimetière des Milles

Les matériaux choisis – du granit au bitume des allées - sont principalement mésocrates, et offrent peu de contraste dans leur rapport minéral/minéral (fig.25). Les extensions les plus récentes bénéficient néanmoins d'un revêtement leucocrate, moins monotone, mais inconfortable en cas de fort ensoleillement car répandu sur de vastes surfaces (fig.26).



Figure 25 : dominance minérale



Figure 26 : vastes étendues de revêtement clair

Les bancs restent rares, concentrés à l'entrée du cimetière, peu propices aux visites prolongées.

Cimetière du Grand Saint Jean



Figure 27 : le calcaire en construction



Figure 28 : le calcaire dans les massifs

Le calcaire, roche leucocrate indissociable de la Provence, est omniprésent. Poreux, il acquiert rapidement une patine et s'embellit avec les années. On le retrouve partout, des constructions dures (fig.27) aux bordures de massif (fig.28).

Les bancs sont concentrés dans des aires de repos cloisonnées par le végétal, à distance des sépultures. Taillés dans une pierre brute, ils offrent un aspect rustique bien intégré dans la forte naturalité du site.

v. Bilan : les enjeux paysagers des cimetières

• Principes récurrents des cimetières

Quelles que soient les croyances et convictions de l'observateur, les sites funéraires bénéficient d'une aura qui leur est propre. L'espace public que nous connaissons est d'abord un lieu de consommations. Si je partage un verre avec mes amis, si j'arpente les rues commerçantes des plus grands centres, *je vais toujours quelque part pour acquérir quelque chose qui n'est pas en moi*. Mais quand je me rends au cimetière, c'est pour faire face à l'intangible, et ne rien trouver au devant de moi que ce que j'ai dans la tête et le cœur. Et transiter d'un mode de pensée à un autre n'est jamais évident.

C'est pour cette raison que l'**immersion** du visiteur revêt une importance capitale, afin que ce saut de géant entre la ville des vivants et la ville des morts se fasse sans heurts pour le visiteur. L'immersion, c'est obtenir du visiteur un état d'esprit adapté au site. C'est lui permettre de se recueillir sur la tombe de son proche sans être troublé par des panneaux publicitaires, des pétarades automobiles, ou d'infortunés détritrus. Les murs de pierre, les haies denses, tous les sas ainsi que tout élément insufflant une identité au site sont des facteurs d'immersion.

L'utilisation du végétal, quelle que soit son intensité, offre une valeur de **réconfort** au visiteur. L'arbre, l'arbuste, la fleur, ramène ces grands ensembles minéraux à l'échelle humaine en leur opposant des valeurs mobiles dans le temps et l'espace. Le bruissement des feuillages, la vie qu'ils accueillent et la structure qu'ils proposent créent une atmosphère apaisante, intimiste, à même de contrer le vide et l'angoisse et de favoriser le recueillement. Le végétal porte aussi une valeur symbolique, qu'elle réside dans le choix de l'espèce où la pertinence de son implantation (l'arbre gardien, l'arbre porte, plantation en cercle).

Le paradoxe des sites funéraires repose sur un constat irrémédiable. Un cimetière un terrain laissé à la disposition du public, quand bien même l'usage que l'individu en fait est le plus personnel qui soit : accueillir les restes de ses proches. La **possibilité de personnaliser** la parcelle attribuée devient vitale. Il s'agit d'honorer le défunt, d'exprimer son affection, et de repousser l'anonymat de l'ensemble funéraire.

- Les évolutions du cimetière paysagé du Grand Saint Jean

L'éloignement des centres urbains est source de calme, donc d'isolement. Si le recueillement est favorisé par une ambiance protégée de toute nuisance sonore ou visuelle, la distance aux habitations modifie la fréquentation et l'usage du cimetière.

De fait, la dominance végétale rapproche le cimetière paysagé des parcs et espaces verts. Une fraction des visiteurs du cimetière l'utilise comme tel, recherchant le calme d'une promenade naturelle dans un cadre privilégié, sans avoir de défunt sur place. Pour les usagers venant effectivement se rendre sur une sépulture, l'ambiance végétale, et la liberté de circulation offrent la possibilité d'une déambulation méditative, et la promesse d'un réconfort ancré dans l'esthétique naturelle.

Le cimetière paysagé du Grand Saint Jean privilégie l'utilisation des plantes méditerranéennes, quitte à délaisser la symbolique et le rigorisme des espèces plus traditionnelles.

L'appartenance culturelle est aussi portée par le choix des matériaux, principalement le calcaire, utilisé dans toutes les constructions dures et dans les bordures.

2. L'inhumation, pratique funéraire au cœur du système classique français

a. Définitions

L'inhumation est un rite funéraire pratiqué dans de nombreuses cultures. Il consiste à l'enfouissement définitif ou temporaire du cadavre. L'enterrement est la cérémonie qui réunit les proches du défunt autour de son inhumation. Elle a exclusivement lieu dans un cimetière, et peut, selon les croyances du défunt, être accompagnée d'une cérémonie civile ou religieuse. Initialement, les inhumations étaient faites dans le sol même des églises. Les enterrements dans les cimetières étaient alors considérés comme inférieurs dans leur sacralité, et destinés aux étrangers à la communauté et aux paroissiens à la vertu relative. [3]

b. Valeur anthropologique du rite funéraire

Les anthropologues considèrent les rites funéraires comme l'un des marqueurs du passage à la civilisation. L'ethnologue Arnold van Gennep définit le rituel funéraire comme un passage à trois étapes : étape de séparation concrétisée par le décès, l'étape de liminarité ou lisièrement (période d'exposition du corps pendant laquelle la personne n'a plus son statut de vivant, mais pas encore son statut de défunt inhumé), et étape d'agrégation des proches/socialisation du deuil. [4]

c. L'inhumation et la loi [5]

L'inhumation doit avoir lieu au plus tard six jours après le décès, et au plus tôt après vingt-quatre heures, sauf exceptions (enquêtes judiciaires, décès dans un territoire d'outre-mer ou à l'étranger). C'est une entreprise privée de pompes funèbres qui s'occupe des démarches administratives et logistiques liées à l'inhumation.

En matière de choix de sépulture, c'est la volonté du défunt qui prime. Si aucune préférence n'a été formulée, la décision appartient aux proches. En cas de désaccord, le tribunal d'instance du lieu de décès peut être saisi.

La plupart du temps, l'inhumation a lieu dans un **cimetière**, sous autorisation du maire de la commune. Le défunt peut être inhumé dans le cimetière de la commune où il a vécu,

ou de la commune où il est mort, où encore dans la commune accueillant le caveau de sa famille.

Dans le cimetière choisi, le défunt est inhumé dans une **concession funéraire**, préalablement achetée sur un prix fonction de la durée d'occupation. Si le défunt ne possède pas de concession, il est inhumé en **terrain commun**, dans un emplacement individuel (à ne pas confondre avec le carré des indigents, équivalent moderne de la fosse commune). L'emplacement est fourni gratuitement pour cinq ans, après quoi le corps est envoyé au crématorium pour libérer des places pour les défunts suivants.

L'inhumation peut aussi avoir lieu dans une propriété privée. L'autorisation du préfet du département où se situe la propriété est obligatoire, et dépend entre autres des expertises sanitaires validant ou invalidant la capacité du sol à accueillir un corps.

L'ordre des démarches prises en charge par les pompes funèbres est le suivant :

- Acquisition de l'autorisation de fermeture du cercueil
- Si nécessaire, autorisation de transport du corps
- Fermeture définitive du cercueil
- Autorisation d'inhumer

Si le défunt est sans ressources ou si son corps n'a pas été réclamé, la commune, ou à défaut le préfet, prend en charge son inhumation.

d. Les coûts de l'inhumation

Cf. II.

e. la pierre tombale : support du deuil

i. morphologie d'une sépulture



Figure 29 : la pierre tombale

La **semelle** est la partie horizontale qui forme l'assise de la sépulture. Sa dimension est imposée par le cimetière relativement à la surface du terrain. Le **soubassement**, ou parpaing, constitue la base du monument funéraire. Accessoirement, on peut y intégrer une jardinière ou une marche. La **stèle** reçoit l'épithaphe et l'ornement, et peut arborer des découpes aux formes les plus diverses (flamme, cœur, simple rectangle). La **tombale** est l'élément horizontal recouvrant tout ou une partie de la sépulture (fig.29). C'est la partie que l'on ouvre lorsque l'on inhume dans les cimetières parisiens. Hors de la capitale, on ouvre le monument par le devant et démonte la totalité. [6]

ii. enjeux de la sépulture

Dans l'imaginaire collectif, la tombe est la représentation physique et persistante de la mort. Dans la pratique, la sépulture investit des rôles plus subtils, tant pour le défunt que pour ses proches.

La sépulture, et plus spécifiquement la stèle, est le **support tangible de l'identité du défunt**. Cette identité ne se résume pas à la simple apposition du nom de la personne sur la pierre, qui semble satisfaire bien peu de familles. De fait, la plupart des sépultures sont habillées d'hommages, d'attentions, d'ornements capables de fixer à la fois l'identité de la personne, et l'affection de ses proches. [3]

On constate néanmoins certaines évolutions, notamment avec un certain délaissement d'un symbolisme traditionnel (tab.1) au profit de formes soit plus normalisées (pas de symbole), soit plus personnelles (des ornements en rapport avec la vie et les goûts du défunt).

symbole	sens
arc de cercle	évocation du ciel
cercle	perfection, roue du temps, éternité, soleil, ciel, Dieu
cœur	amour le jeune défunt, charité
colonne brisée	le défunt est un jeune homme (monuments aux morts, tombes de soldats des guerres mondiales)
couronne mortuaire	mort, promesse de renaissance
flamme	vie, souvenir vivace, transmission, libres penseurs, transfiguration de l'âme
fleurs	printemps, naissance, éclosion de la vie
jouet (ours en peluche)	vie écourtée, le défunt est un enfant
livre	Livres sacrés, référence au livre de la vie, à l'existence passée
rose brisée	le défunt est une jeune femme

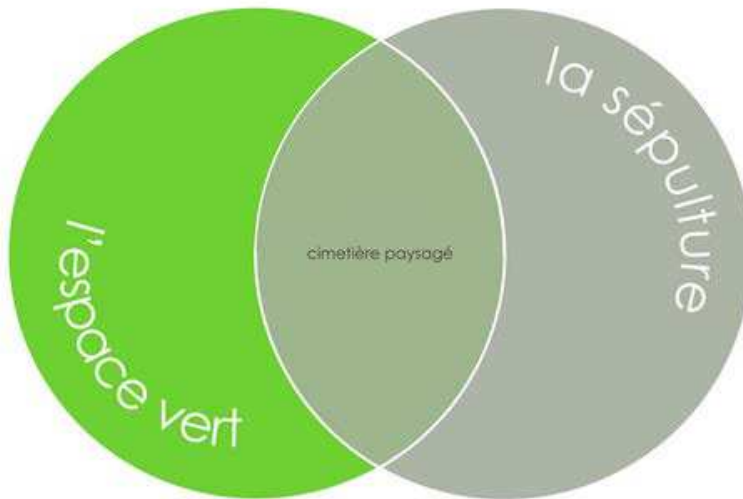
Tableau 1 : symbolisme funéraire élémentaire

L'épithaphe typique s'est aussi transformée : les « ci-gît » et « ici repose » des tombes du XX^e siècle ont progressivement laissé à la place au « à la mémoire de » de notre époque. On note une volonté de se concentrer sur l'existence de la personne, la marque qu'elle a pu laisser, et moins sur la réalité du corps étendu sous la terre. **Cette distanciation du cadavre s'intègre à la dynamique sociétale qui nous mène aujourd'hui à mieux accepter la crémation, donc la disparition du corps.** (cf. partie II.) [3]

Le défunt n'est pas le seul concerné par la sépulture. Cette dernière est pour les proches un lieu de réunion, un support fixe permettant à la fois l'expression de la perte et la **socialisation du deuil**. Les familles y trouvent un point de rencontre pour honorer, se souvenir, et se consoler.

3. Bilan : les enjeux paysagers hérités des rites funéraires classiques

L'objectif de cette partie est de saisir les dynamiques paysagères à l'œuvre dans les espaces funéraires reposant sur l'inhumation, en intégrant les innovations apportées par les influences anglo-saxonnes du cimetière-jardin (fig.30).



La sépulture :

Infrastructure accueillant le corps du défunt, permet l'hommage individuel

Exemple : tombe, cimetière des Milles

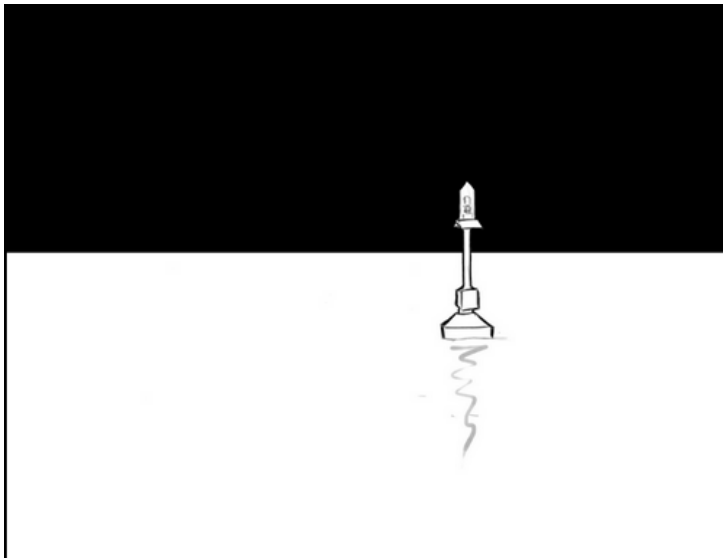
L'espace vert :

Espace à dominante végétale, vertus de loisir, de détente, de bien-être

Exemple : Parc Boréli, Marseille

Figure 30 : le cimetière paysagé au croisement du funéraire et de l'espace vert

On retient de cette collision trois concepts paysagers qu'on considère comme un « niveau minimum » en termes de repères culturels, à la fois dans l'esthétique et dans l'usage du site.



(1) La balise

C'est l'expression physique de la perte. L'exemple le plus courant en est la pierre tombale. Elle est un point fixe dans l'espace et le temps, et porte un rôle de support. C'est un lieu de rassemblement, d'hommage, et le *memento* de l'identité du défunt (fig.31).

Figure 31 : la balise, support physique du deuil



Figure 32 : la chapelle végétale, outil d'immersion

(2) La chapelle végétale

C'est un environnement végétal étudié pour favoriser l'immersion du visiteur. Elle offre un espace clos, isolé du quotidien. Elle favorise le recueillement, repousse les nuisances sonores et visuelles. En combinant les atouts sensoriels (esthétique, sons, odeurs) et la valeur symbolique des végétaux (vie, renaissance) et de leur disposition (cercle, porte) elle a pour vocation d'apaiser et de reconforter (fig.32).



Figure 33 : le salon, espace de socialisation et d'arrêt

(3) Le salon

C'est la volonté de ménager des espaces propres à la socialisation du deuil et à l'accueil en général. Quelques bancs installés à l'ombre, la possibilité d'une promenade sur un chemin tracé donnent au visiteur un espace où évoluer et dialoguer avec les autres (fig.33).

Culturellement, la forme classique du cimetière repose sur les repères fixes du corps dont ont a préservé l'intégrité, et de la sépulture l'accueillant. La tombe est un support aux multiples aboutissants : cœur de l'hommage, balise du souvenir, point de rencontre et de socialisation du deuil. La crémation, et plus particulièrement la dispersion des cendres pratiquée dans les jardins du souvenir, implique la disparition définitive du corps. Quels sont les enjeux paysagers de ces nouvelles pratiques dans le paysage funéraire ?

II. Jardins du souvenir : des enjeux nouveaux pour le paysagiste

Le jardin du souvenir est l'une des destinations possibles des cendres à l'issue de la crémation. En tant que tel, il est concerné par les problématiques liées à cette pratique encore récente en France. Plus encore, c'est un espace exclusivement réservé à la dispersion des cendres, un choix aux antipodes du modèle classique de la sépulture individuelle. On s'intéresse, via l'étude de la démocratisation de la crémation et des différentes options qui la suivent, aux enjeux que le paysagiste doit garder l'esprit dans le traitement d'un jardin du souvenir.

1. La popularisation de la crémation

La crémation est une pratique de traitement du corps à la fois très ancienne et très moderne. On s'interroge dans cette partie sur les causes et les conséquences de la remise au goût du jour de cette pratique longtemps mise à l'écart par nos héritages culturels.

a. Qu'est-ce que la crémation ?

i. Définition

La crémation est une technique funéraire consistant à brûler et à réduire en cendres le corps d'un être humain ou d'un animal. Jusqu'en 2008, les cendres pouvaient être conservées par les proches dans une urne funéraire, ou bien être dispersées dans la nature. (cf. II.2.a) Pratiquée par de nombreux cultes et civilisations, elle a longtemps connu en France une désaffection fruit d'habitudes et de croyances héritées d'un double héritage gréco-romain et judéo-chrétien. [3]

ii. La crémation, une des étapes de la préparation du corps

La crémation est aujourd'hui devenue une alternative sérieuse à l'inhumation, et rencontre de plus en plus d'adeptes. Ce processus est une des étapes dans la préparation des dépouilles mortelles pour la commémoration et la mise en sépulture, intégrant [7] :

- L'arrivée du corps au crématorium depuis l'hôpital (cf II.1.c), pris en charge par les pompes funèbres (entreprises privées payées par le défunt ou par la famille)
- Une exposition éventuelle du corps et fortement conseillée, avec temps de commémoration et d'adieux
- La crémation et dépôt des cendres dans une urne qui sera remise aux proches pour la dernière étape
- La mise en sépulture (cf. II.2.a)

iii. Processus



Figure 34 : crématorium du cimetière des Milles

Introduction du cercueil dans l'appareil de crémation : L'utilisation d'un cercueil est obligatoire, même pour la crémation. Au moment de la mise en bière, un policier appose un scellé sur le cercueil, au moyen d'un cachet de cire. Cet acte officiel interdit définitivement l'ouverture du cercueil, qui sera introduit dans l'appareil de crémation. Par mesures de sécurité, cette introduction doit se faire en moins de vingt secondes. La crémation démarre rapidement dans l'appareil déjà en chauffe.

Durée de la crémation et remise de l'urne aux proches : La crémation dure approximativement quatre-vingt dix minutes. Le délai de remise des cendres, en comptant le temps de pulvérisation et de refroidissement, est de deux heures. Néanmoins, les crématoriums (fig.34) désireux de ménager les sensibilités des proches préfèrent étendre ce délai à une journée, ou une nuit. Une transformation si absolue du corps dans un très court laps de temps peut s'avérer très traumatisante pour les proches.

L'appareil de crémation : L'appareil de crémation est constitué d'une structure métallique supportant une masse de briques réfractaires de plusieurs tonnes. C'est la chaleur accumulée dans la brique réfractaire qui provoque la crémation par auto combustion pendant la première heure, et ce sans qu'il soit nécessaire de faire fonctionner les brûleurs. Les installations du crématorium sont régies par les articles D2223.99 à D2223.109 du Code général des collectivités territoriales.

Pulvérisation des cendres : A l'issue de la crémation ne subsistent que des fragments d'os. Incinérés à une température de 850°C, le cercueil, les vêtements et les chairs sont majoritairement transformés en gaz et en une poussière volatile qui s'échappent sous forme de fumée. Depuis 1976, la réglementation française impose la pulvérisation des os résiduels afin d'en faciliter la dispersion. [8]

b. En France, le retour récent d'une pratique mondialement exploitée

i. Héritages gréco-romains et judéo-chrétiens

Les plus anciennes sépultures datent du Paléolithique moyen (de 275 000 à 35 000 av. J.-C., trouvées au Proche-Orient). La plus ancienne crémation connue est un peu plus tardive, et remonte à 22 000 ans av.J.-C, en Australie. Avec la complexification des rites, la fréquence de cette pratique augmente au Mésolithique. On peut supposer que l'apparition plus tardive de la crémation est le fruit de la capacité d'abstraction qu'elle requiert, soit la possibilité conceptuelle de détachement entre la personne et son corps.

Si en Inde la première crémation connue date de 1900 av.J.-C, les Grecs n'ont commencé à exploiter cette pratique que six cents ans plus tard, peut-être inspirés par les témoignages des historiens d'Alexandre le Grand dépeignant les cérémonies hindoues.

Si la civilisation romaine a beaucoup emprunté aux grecs, la crémation disparaît néanmoins à la Rome antique avec la généralisation de la pratique de l'inhumation chez les empereurs et les notables (fig.35). Pratique qui se poursuivra durant l'ère chrétienne, renforcé pour une partie des croyants par le désir de protéger l'intégrité du corps. L'interdiction de la crémation au XVIII^e siècle ne repose néanmoins pas sur cette interprétation du dogme, mais sur une lutte idéologique déployée à la Révolution entre l'Eglise et les libres penseurs. [3] [9]

En 1963, l'Eglise autorise à nouveau la pratique de la crémation.



Figure 35 : tombeau romain, musée de l'Arles antique, III^e siècle (photo : internaute Mbzt, Wikipedia)

ii. Une popularité en hausse depuis la fin du XX^e siècle

Evolutions en France : En 1887 est votée la loi sur la liberté des funérailles. C'est en 1989, suite à sa promulgation dans le Journal Officiel que la crémation est autorisée en France. Le premier crématorium Français est celui du Père Lachaise. Il faut attendre les années 90 pour voir la pratique se démocratiser (tab.2). [3]

Date	Pourcentage des crémations sur l'ensemble des procédures funéraires
1980	1
1983	2
1987	4
1990	6
1992	8
1994	11
1996	12
1998	15
2000	19
2002	20
2004	24
2005	25
2006	27
2007	28

Tableau 2 : évolution de la part des crémations depuis la fin du XX^e siècle

On estime, qu'en France, la part des crémations pourrait dépasser 50% d'ici 2030.

Pour matière de comparaison, on observe que cette part varie sensiblement à travers le monde, selon les confessions et les cultures. La crémation est très pratiquée au Japon (99,8 % des décès), pays marqué par une pratique active du shintoïsme et du bouddhisme, qui associent la crémation à un concept de renaissance. Au Royaume-Uni, traditionnellement anglican, la part des crémations représente 70 % des choix funéraires en 2010. D'un point de vu culturel, la crémation y a été mieux acceptée, et plus tôt, laissant la place aux innovations rituelles et paysagères des jardins du souvenir et autres espaces paysagers cinéraires.

c. La crémation et la loi [10]

La loi reste la même que dans le cas d'une inhumation pour les délais de traitement du corps et le choix de la procédure.

Une crémation doit être autorisée par le maire du lieu du décès ou du lieu de mise en bière. Cette autorisation n'est accordée que sur présentation de l'expression écrite des dernières volontés du défunt ou demande de la personne chargée de l'organisation des obsèques, et du certificat du médecin ayant constaté le décès.

Après la crémation, les cendres sont recueillies dans une urne munie d'une plaque d'identité. Le crématorium peut conserver l'urne pendant une année. Si aucune réclamation n'est formulée passé ce délai, les cendres sont dispersées dans le jardin du souvenir (cf. partie II.3.)

Jusqu'en 2008, les cendres pouvaient être dispersées en pleine nature, à condition qu'elles ne puissent pas se répandre sur la voie publique, en pleine mer, être confiées au cimetière (cf. partie II. 2.) ou être inhumée ou conservée dans une propriété privée.

d. Les facteurs à l'origine de sa démocratisation

Nb : cette partie est le fruit d'une entrevue avec Jacques Durand, assistant funéraire affecté à la réception des familles et à l'exécution des hommages du Parc mémorial d'Aix-en-Provence [7]

Depuis 1990, l'opinion publique a évolué en faveur de la crémation. Deux grandes tendances ont installé un climat favorable à cette évolution du rite : une évolution sociétale propre au siècle, et des facteurs logistiques liés aux conditions démographiques et économiques actuelles.

L'influence des **philosophies orientales** et des rites qui leur sont associés a joué un grand rôle dans l'adoption de la crémation, ne serait-ce qu'en proposant une alternative à un modèle figé.

Une crémation en entraîne une autre. Souvent, c'est en assistant à la crémation d'un proche qu'un individu en viendra à considérer cette option encore fraîche dans l'imaginaire collectif.

L'image de **légèreté**, de liberté, et de retour à la nature qu'offre la dispersion des cendres touche souvent l'imaginaire des athées, agnostiques et croyants confondus.

Pour les croyants, **l'assouplissement des doctrines** concernant le choix de sépulture est un tournant décisif (avec notamment la levée de l'interdiction pour les catholiques en 1963)

Sur un registre plus relatif, l'attrait pour la crémation serait pour certains la conséquence d'une volonté actuelle d'**occulter la vieillesse et la mort**. Les medias, dans la

fiction ou les informations, dépeignent une version distancée de ces deux événements de la vie. Ils évoquent des décès distants, fruits de catastrophes exceptionnelles, en surexposant une image recherchée de jeunesse. L'on ne vieillit ni ne s'éteint plus chez soit, mais dans le secret des maisons de retraites et des hôpitaux. Les signes extérieurs de deuil ont été abandonnés, et le soutien psychiatrique tend à remplacer la socialisation du deuil. La crémation rassure, en éliminant le corps et en empêchant sa corruption.

La crémation répond aussi à un problème de **surface** allouable aux espaces funéraires au vu de la croissance de la population. Enfin, et dans un contexte de crise économique, elle est financièrement plus **abordable** que l'inhumation. En moyenne, une crémation coûte 30% moins cher qu'une inhumation (cette dernière pouvant atteindre 7000 euros pour les concessions réservées sur de très longues durées, fig.36.).

AIX EN PROVENCE : Cimetière paysager de Puyricard	ARLES: Cimetière Centre-ville
<u>CONCESSIONS</u> Terrain + caveau 2 places : 30 ans 3.498 euros , 50 ans 4.008 euros , Perpétuelle 7.328 euros	<u>CONCESSIONS</u> 15 ans pleine terre 229 euros 15 ans concession + caveau temporaire 1.452 euros
Terrain + caveau 4 places : 30 ans 3.852 euros , 50 ans 4.362 euros , Perpétuelle 7.682 euros	Perpétuelle (caveau en sus) 4 places 1.321 euros 6 places 1.761 euros
<u>COLOMBARIUM</u> 1 urne : 30 ans 765 euros , 20 ans 1.255 euros	<u>COLOMBARIUM</u> 2 à 4 urnes : 15 ans 451 euros , 30 ans 783 euros

Figure 36 : exemples de prix pour la crémation et l'inhumation (tarifs TTC en 2010)

Nb : pour la dispersion des cendres dans les jardins du souvenir, la seule somme versée rembourse la pose d'une plaque au nom du défunt

e. Les enjeux soulevés par la crémation

La crémation, toutes sépultures confondues, soulève par opposition au modèle classique des enjeux propres à nos habitudes culturelles. Ce sont ces enjeux que l'intervention paysagère peut et doit prendre en charge, en tant que créatrice d'ambiances, par définition profondément liées à l'affect et à la perception des événements du quotidien.

- **Favoriser l'appropriation culturelle [7]**: la crémation, souvent perçue comme une pratique d'inspiration orientale, est un rite répondant à des codes différents du modèle classique de l'inhumation en France. L'enjeu est de croiser la crémation avec les attentes et les habitudes culturelles locales (cf. bilan de la partie I.) grâce aux outils d'interventions propres à la profession de paysagiste.
- **Compenser la violence de l'acte crématoire [3]** : pour les proches du défunt, la violence du procédé sur l'affect tient à deux constantes : l'idée de la disparition du corps, et l'extrême rapidité du procédé. Certains Crématoriums remettent aux proches une urne encore chaude, seule reliquat du corps encore intact à peine deux heures plus tôt. L'intervention paysagère doit créer un espace en réaction à ces « raccourcissements » physiques et temporels, via l'utilisation d'un végétal apaisant et d'une intention axée sur un principe logistique encore peu respecté dans les premiers jardins du souvenir : *donner au visiteur les moyens de passer du temps sur les lieux.* (cf. partie II.3.)

2) Au sein du cimetière, les sépultures crématoires s'alignent d'abord sur les codes classiques de la pierre tombale

Ces concessions attribuent un espace individuel au défunt ayant fait le choix de la crémation. Elles fournissent un support tangible du deuil, indiquant l'endroit où les cendres reposent (cf. notion de balise, partie I.). Elles sont une solution intermédiaire entre l'enterrement traditionnel et la dispersion des cendres.

a. Columbariums



Figure 37 : columbarium intégré dans la végétation (Grand Saint Jean)



Figure 38 : columbariums alignés (cimetière des Milles)

Ces constructions hors sol accueillent les urnes pour une période de temps limitée et renouvelable. Son utilisation implique un règlement correspondant au financement de l'équipement et des travaux mis en place pour l'élévation des columbariums.

Si de nombreux modèles existent sur le marché, ils regroupent la plupart du temps plusieurs sépultures sur un monument.

A l'instar des pierres tombales, leur agencement varie selon l'espace disponible et les politiques paysagères à l'œuvre (fig.37, fig.38)

b. Cavurnes



Figure 39 : cavurnes sans traitement paysager (Grand Saint Jean)

Les cavurnes sont l'équivalent enterré des columbariums. Elles sont concentrées dans un espace appelé le jardin cinéraire (fig.39). Tout comme les columbariums, il s'agit d'une option payante, et la concession est personnalisable d'une plaque à l'identité du défunt.

c. Alternatives [7]

Notre époque voit se développer des modes de traitement des cendres à la fois plus créatifs et plus proches du besoin de matérialisation de la sépulture (cf. partie le bilan de la partie I. notion de balise). Souvent développées par un entrepreneariat à l'écoute des attentes

actuelles, ces innovations offrent aux proches un moyen d'échapper à la rigueur des modèles habituels.

Le Crématorium et Parc Mémorial de Provence propose une alternative privée aux cimetières gérés par la ville. Conçu et réalisé par la Société des Crématoriums de France, le complexe dispose de quatre salons funéraires à même d'accueillir les défunts, de deux salles de recueillement, d'un salon de retrouvailles et d'un parc paysager à même d'accueillir les cendres.

Le Crématorium et Parc Mémorial de Provence met l'accent sur la nécessité d'un rôle d'accueil et d'accompagnement à même de compenser la violence physique et temporelle du procédé crématoire. Le parc paysager offre une nature méditerranéenne et chaleureuse, aux antipodes des rigueurs minérales du cimetière traditionnel (fig.41).

Les cendres sont enfouies au pied de rosiers ou d'oliviers spécifiquement dédiés à un défunt ou à un groupe de défunts (équivalent des caveaux familiaux). Le végétal remplace la pierre tombale, et apporte au rite ses qualités d'apaisement et son symbolisme (fig.40). Le prix payé pour une telle prestation assure l'entretien et le remplacement du végétal sur de longues périodes de temps. Cette initiative, unique en France, parvient à une rencontre harmonieuse entre la crémation et la culture provençale, en osant donner une définition nouvelle de la sépulture, ouverte à toutes les confessions. **L'espace funéraire n'est pas nécessairement un espace morbide.**



Figure 40 : des rosiers pour remplacer les tombes, valeur paysagère et symbolique d'une plante iconique



Figure 41 : la pinède provençale comme écrin du site

Nb : pour un complément d'information sur le Parc Mémorial et Crématorium d'Aix-en-Provence, voir Annexes II et III

d. L'influence de la loi funéraire de 2008 sur le devenir des cendres :
officialisation des jardins du souvenir

Avant 2008, les proches disposaient d'une très grande liberté au regard de leur destination dans la dispersion comme dans l'enfouissement, avec quelques limites bien définies (ne pas disperser les cendres dans un court d'eau, sur la voie publique, où à moins de 300 mètres du rivage en milieu maritime).

La loi de décembre 2008 confère aux cendres un véritable statut de « restes mortels » et a pour objectif d'en assurer le suivi et le respect sur le long terme. La législation n'autorise plus la conservation de l'urne dans un domicile de particulier. Dans le cas d'une dispersion des cendres, une déclaration de dispersion doit être envoyée à la mairie du lieu de naissance du défunt. **Enfin, elle mentionne officiellement la possibilité de disperser les cendres dans un jardin du souvenir, dans l'enceinte du cimetière.**

3) Le rôle de l'intervention paysagère dans le phénomène encore récent des jardins du souvenir

a. Qu'est-ce que qu'un jardin du souvenir ?

i. Définition [3]

Le jardin du souvenir, ou jardin de dispersion, est un espace ménagé dans les murs du cimetière et spécialement dédié à la dispersion des cendres. Son utilisation est parfaitement gratuite, et équivalente au terrain commun dans le régime de l'inhumation



Figure 42 : pelouse de dispersion, une logistique mitigée (photo : Dignité Funéraire, www.dignite.fr)

Cette dispersion peut être réalisée sur une **pelouse** dûment entretenue (fig.42). L'accès à cette pelouse est souvent très libre, ce qui soulève la question du piétinement des espaces de dispersion. Le maître de la cérémonie réalise la procédure à l'aide d'un dispersoir, sorte d'urne au fond capable de s'ouvrir. Une dispersion optimale, faite avec les bons gestes, permet de répartir harmonieusement les cendres en un voile gris qui disparaîtra au fil des jours, sous l'action du ruissellement, de l'absorption par la terre... et des tontes.

Au fil des années, l'accumulation des dispersions tend à altérer la qualité du sol, et par extension celle de la pelouse. Dans la théorie, il faudrait régulièrement renouveler la terre pour entretenir un tapis végétal régulier. Il est néanmoins peu envisageable de procéder à l'évacuation vers une décharge de l'ancienne terre – et donc des cendres qu'elle contient – au profit d'un sol plus riche. La pelouse du souvenir permet le dépôt d'hommages sous la forme de fleurs et d'objets émotionnellement chargés. En période de Toussaint, **l'accumulation de ces attentions tend à dégager une image de désordre assez peu solennelle.**

La mise en place des **puits du souvenir** tend à dépasser ces problématiques logistiques, en assurant une plus longue pérennité de la présence effective des cendres sur le terrain (fig.43). On met en place un dispositif de dispersion souterrain – une cuve – surmontée d'une grille métallique masquée de galets. Les cendres, dispersées au dessus de la rocaille, glissent entre les interstices des pierres et sont recueillies dans la cuve enfouie, parfaitement invisible. L'utilisation d'un puits du souvenir, en centralisant la dispersion en un point précis, offre un repère plus tangible que la pelouse pour le recueillement individuel. Souvent paysagé, **il interdit néanmoins l'apport d'hommages personnels (fleurs, objets symboliques) par soucis de cohérence esthétique.**



Figure 43 : schéma d'un puits de dispersion (photo : Dignité Funéraire, www.dignite.fr)

Dans tous les cas, il est préconisé d'installer à proximité immédiate du jardin une **stèle portant les noms des défunts**, ainsi qu'une **table de cérémonie** permettant le dépôt de l'urne lors du regroupement des proches avant la dispersion des cendres.

ii. Influences anglo-saxonnes

L'essayiste anglais William Robinson fut le premier à considérer une véritable option esthétique et logistique pour la crémation, dans son livre God's Acre Beautiful, or The Cemeteries of the Future (1880). Il imagine des périmètres protégés spécialement réservés à l'enfouissement des cendres.

Dans la continuité du cimetière paysagé, inscrit dans la tradition anglaise depuis la fin du XVII^e siècle, les réflexions croisées de Robinson et du courant Arts & Crafts définit les bases d'un jardin en continuité avec le crématorium.

Cet espace d'enfouissement et de dispersion fut appelé *garden of rest and remembrance*. [11]

b. Les atouts des jardins du souvenir

Outre les facteurs de popularisation de la crémation évoqués en partie II.1.c., le choix du jardin de dispersion offre des intérêts à la fois économiques, culturels et esthétiques.

De par sa **gratuité**, le jardin du souvenir représente une réelle alternative face à l'investissement souvent aussi imposant que méconnu des sépultures individuelles.

Comme pour le cimetière paysagé, la **présence végétale** supposée par le terme « jardin » joue un double rôle de réconfort et de symbolique. L'image du jardin est, dans l'imaginaire collective, une constante d'apaisement et de vie.



Dans la mythologie grecque, les champs Élyséens, ἡλύσιον πεδῖον, (fig.44, en vert) sont le lieu des Enfers où les vertueux goûtent la douceur d'un éternel printemps. Cette croyance fait écho au mythe gréco-romain de l'Age d'Or, retraçant l'enfance de l'humanité dans une nature intacte et généreuse, comparables aux concepts d'Eden et de jardins paradisiaques présents dans de nombreuses confessions.

Figure 44 : représentation des Enfers selon Virgile (en vert, les champs Élyséens image tirée du Magasin Pittoresque, redistribuée par mythologica.fr)

Le jardin peut aussi porter une valeur thérapeutique. Les jardins sensoriels, les aménagements paysagers dans les hôpitaux et maisons de retraite stimulent, apaisent, soignent. Des études anglo-saxonnes ont démontré que le fait d'avoir une vue sur un espace végétalisé, **ou la possibilité de s'y promener et d'y jardiner produisent un effet positif sur la santé physique et mentale des patients en établissement de santé.**

c. En France, un aménagement aux implications encore mal maîtrisées

Le jardin du souvenir est un aménagement mis en place à l'intérieur même du cimetière. Par conséquent, **il échoit souvent d'un espace limité**, dépendant de la superficie initiale du site funéraire. Cette contrainte spatiale a de multiples impacts sur l'esthétique et l'utilisation du jardin.

Ce manque de place, associé à des politiques de cohérence esthétique, **tend à limiter les réservations dédiées à la personnalisation** de la sépulture (objets personnels, fleurs). Mais l'intention paysagère ne peut endiguer des usages considérés comme essentiels, évidents. Les dépôts d'effets personnels, à défaut d'être acceptés dans la cohérence de l'espace, persistent sous la forme d'un chaos à l'opposé de l'intention de départ.

Dans le cas des cimetières plus traditionnels, **le jardin du souvenir tend à en adopter les formes minérales**, sapant l'intérêt esthétique et symbolique de l'héritage des *gardens of remembrance* anglais (fig.45). De la même façon, la notion de « salon » évoquée en bilan de la partie I ne peut être pleinement respectée dans un espace à la fois réduit et peu ambiancé ou immersif.

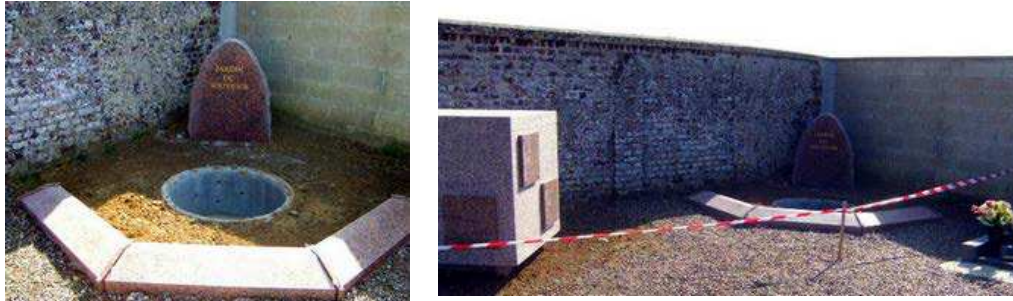


Figure 45 : l'actualité du jardin du souvenir : un espace minéral et minimaliste ne favorisant pas le recueillement (photos : Marie-Claire Deleu)

Enfin, le cas particulier de la dispersion des cendres soumet l'aménagement à des enjeux que ni les columbariums, ni les cavurnes ne connaissent. L'acte de mémoire du jardin du souvenir est concentré en un point central : c'est une stèle commune qui porte les plaques de l'ensemble des défunts. A l'opposé de tous les modes de traitements du corps déjà évoqués dans cette étude, **le jardin du souvenir ne permet pas la mise en place de mementos individuels pour le recueillement des proches** (cf. bilan de la partie I., notion de balise).

Encore une fois, c'est dans l'utilisation réelle qu'ont les visiteurs du site qu'on peut déceler les tensions et les enjeux non traités de l'aménagement. Dans le cas des pelouses du souvenir, on observe, juste après la dispersion, des dépôts de repères –cailloux, objets, voir traînées de pétales le long des cendres, dans l'espoir de marquer, de se souvenir de l'endroit précis où le corps repose. Et ce malgré la présence d'une stèle commune portant l'identité du défunt.

Au regard de la loi sur le devenir des cendres de 2008, le jardin du souvenir offre une place dans l'enceinte du cimetière aux personnes faisant le choix de la dispersion des cendres – que leurs motifs soient culturels, confessionnels, ou financiers.

Cette pratique, encore récente en France, suscite néanmoins des problématiques que l'intervention paysagère peut prendre en charge. Le paysagiste doit garder à l'esprit que le jardin du souvenir peut répondre aux attentes culturelles du public, tout en s'adaptant aux enjeux novateurs de la crémation.

Une utilisation pertinente des outils paysagers est à même de recréer une immersion trop rapidement déniée par le manque d'espace au sein des cimetières. Le choix des essences, des matériaux et des formes est la clef d'une appropriation culturelle du procédé crématoire via son interface esthétique et fonctionnelle. Enfin, le paysagiste – en tant que créateur d'ambiances – saura temporiser la violence de la crémation via des espaces de recueillement et d'échange.

Néanmoins, et au-delà des potentialités de l'intervention du paysagiste, subsiste un paradoxe inhérent au concept de jardin de mémoire. Il s'agit d'un espace public, destiné à la communauté, mais qui pourtant est l'objet d'une utilisation la plus personnelle qui soit. Quels sont les enjeux de ces espaces doubles, et quelles sont les pistes pour y répondre ?

III. S'inspirer des mémoriaux nationaux pour concevoir les jardins du souvenir

Les valeurs historiques des mémoriaux nationaux transparaissent dans le choix d'intentions architecturales fortes. Cette partie se propose d'établir un parallèle entre ces monuments et les jardins du souvenir – qu'on peut considérer comme des mémoriaux *de petite échelle* – et d'en dégager des outils de conception spécifiques à notre étude.

1) Qu'est-ce qu'un mémorial ?

On définit un mémorial comme un aménagement physique (monument, plaque commémorative, musée, nom de rue) mis en place pour commémorer une personnalité, un événement ou des valeurs, et en préserver le souvenir de génération en génération.

2) Parallèle avec le jardin du souvenir

Les mémoriaux nationaux partagent avec les jardins de dispersion des enjeux voisins :

a) Un espace de mémoire aménagé

L'élévation d'un mémorial illustre la reconnaissance d'un événement, d'une perte ou d'un sacrifice ayant affecté la communauté dans son ensemble. Parallèlement, le monument honore les individus ayant pris part à cet événement marquant. Par exemple, un monument aux morts est à la fois un rappel d'un point donné de l'Histoire, et un hommage aux hommes et femmes dont l'identité est souvent gravée sur la pierre. Enfin, le mémorial national offre une balise, un point tangible de rassemblement à tous et à toutes.

b) Un espace public et individuel

Un mémorial national est aussi un espace de socialisation autour de l'événement qu'il illustre. Il est le support de commémorations annuelles, de discours et autres échanges. Mais en même temps, le visiteur peut se trouver personnellement concerné, touché par le mémorial. Les personnes dont le nom est apposé sur la pierre ont joué un rôle sur sa propre existence, soit par sa participation à un événement historique, ou tout simplement du fait d'une ascendance familiale. Ici non plus, l'objet de la perte -le corps, ou bien une tombe individuelle- n'est pas présent.

c) Limites du modèle : différence d'échelles

Un mémorial national est une référence à l'Histoire, ses guerres, ses bouleversements sociopolitiques. Un jardin du souvenir offre un support pour *les histoires* individuelles. Un défunt n'y partage pas sa plaque commémorative parce qu'il a participé au même combat, appartenu au même mouvement, mais parce qu'il est un résident du village, ou qu'il y est né. Le mémorial s'épanouit dans le grandiose. Le jardin du souvenir s'exprime par des références culturelles locales, et la volonté de créer un lieu plus intime, pour les familles et les proches plutôt que pour une reconnaissance nationale.

On garde à l'esprit que le jardin du souvenir est un sous-espace dans un cimetière déjà existant. La superficie qui lui est allouée est limitée, et il doit s'intégrer visuellement et fonctionnellement au site existant.

Enfin, le jardin du souvenir accueille la cérémonie de dispersion des cendres. Son organisation doit être pensée pour que le processus se fasse dans le respect des sensibilités et des exigences logistiques de la dispersion.

3) Apprendre des mémoriaux

Dans ces mémoriaux, **l'intervention paysagère et architecturale parvient à représenter physiquement des sentiments ou des concepts**. Cette partie dégage des principes paysagers favorisant l'expérimentation individuelle et émotionnelle d'un site public.

[12]

a) *Yad Vashem Holocaust History Museum (Jerusalem, Israel) : lumière*



"And I proposed that we cut through the mountain. That was my first sketch. Just cut the whole museum through the mountain—enter from one side of the mountain, come out on the other side of the mountain—and then bring light through the mountain into the chambers."

Moshe Safdie, architecte à l'origine du projet

Le musée de *Yad Vashem* (de l'hébreu « un nom et un lieu ») fut dédié à la mémoire des millions de Juifs déportés pendant la seconde guerre mondiale. Les galeries de présentation sont majoritairement souterraines, enfouies dans la montagne même. Les seules percées sont ouvertes dans les plafonds, en une ligne continue de lumière qui traverse tout le complexe (fig.46). Cette lumière, ayant franchi la roche de la montagne pour éclairer les salles d'exposition, évoque la volonté de ne jamais oublier les événements qu'elles dépeignent. **La lumière illustre la conscience de ceux qui veulent se souvenir.**

Figure 46 : couloirs souterrains illuminés par la lumière du jour (Wikipedia)



Le mémorial des enfants de *Yad Vashem* n'est qu'un exemple parmi la multiplicité de procédés mis à l'œuvre dans les salles d'expositions pour manier lumière et espace. Six bougies sont démultipliées par un jeu de miroir pour représenter les milliers d'enfants déportés pendant la guerre (fig.47). **La lumière symbolise ici l'étincelle de vie présente en chacun, et par extension, l'individu commémoré.**

Figure 47 : luminescence symbolique pour le mémorial des enfants (Photo : Stuart Pike)

b) *El bosque del recuerdo – el bosque de los ausentes (Madrid, Espagne) : relief et opacité*



Figure 48: relief et densité de plantation cultivent le mystère et la distance (Wikipedia)

Le bois du souvenir est un monument en hommage aux victimes des attentats du 11 mars 2004 à Madrid, et à l'agent décédé pendant l'intervention des forces spéciales. Le bois des absents est un espace paysagé de 118 hectares, avec 192 arbres, un pour chaque victime. **Le végétal est utilisé comme support individuel de mémoire** (à l'instar du Parc mémorial et Crématorium de Provence abordé en partie II).

L'utilisation combinée du **relief et de la densité de plantation** permet de créer une certaine opacité (fig.48). Cette distance imposée entre le visiteur et le site suggère **l'absence** des victimes, et le **manque** ressenti par les familles.

c) *The New England Holocaust Memorial (Boston, Etats-Unis) : 'inhumation symbolique d'un objet de mémoire*

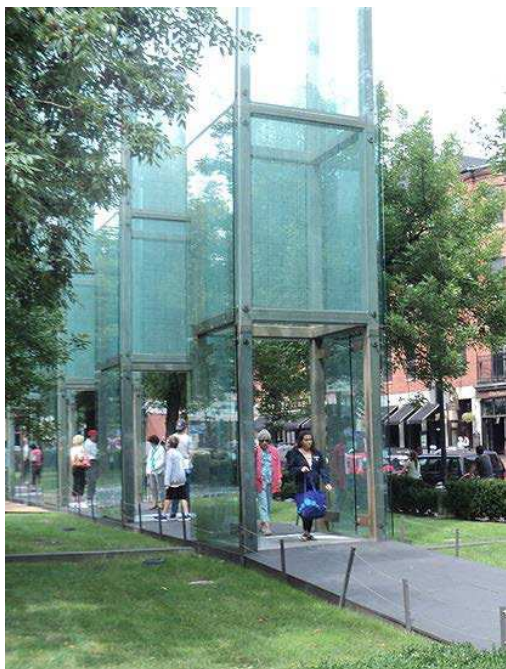


Figure 49 : tours de verres symbolisant les cheminées des camps (Wikipedia)

La partie la plus visible – choquante, selon certains témoignages – de ce mémorial de la Shoah est l'alignement de six tours de verres marquées de citations et de numéros de matricules (fig.49). Ces monuments représentent les six principaux camps de concentration ayant servi à la déportation durant la seconde guerre mondiale (Belzec, Auschwitz-Birkenau, Sobibor, Majdanek, Treblinka, and Chelmno). Des colonnes de vapeur traversent périodiquement les colonnes, en référence aux cheminées des fours crématoires des camps.

Une autre intervention, plus subtile, tire sa force d'un symbolisme culturellement partagé. Le 18 avril 1993, une « capsule temporelle » contenant les noms des déportés a été enterrée à l'entrée du mémorial. **Cette action symbolique veut offrir une sépulture reprenant les codes traditionnels de l'inhumation à ceux à qui on l'a déniée.**

d) *Seattle Fallen Firefighters Memorial et Holocaust Memorial at Legion of Honor (Etats-Unis) : la question des statues à figure humaine*



Figure 50 : mémorial pour les pompiers tombés pendant leur service (photo : utilisateur Flickr Msmariamad)

L'utilisation de la figure humaine est souvent associée à des mémoriaux classiques et réalistes. On la retrouve traditionnellement sur les monuments aux morts, en hommage aux soldats, et plus généralement à ceux s'étant sacrifié pour le bien de la communauté (fig.50). La statue frappe l'affect de l'observateur en facilitant sa projection émotionnelle sur le mémorial : on *donne à voir* ceux qu'on honore.

gestuelle	signification
les bras levés au ciel	délivrance
les bras tendus	victoire
la main ouverte	accueil
le poing fermé	volonté inébranlable
les jambes parallèles	force tranquille, gardien
les jambes marchantes	conquête, victoire, avenir
au sol et stable	justice, force
au sol et penchée	mort

Tableau 3 : signification de la gestuelle des statues

La nuance du message véhiculé par la figure humaine repose sur la gestuelle des personnages. Les attitudes des statues sont sans équivoques, voir stéréotypées, afin de préserver la clarté de l'hommage à transmettre (tab.4).



Figure 51 : mémorial de l'Holocauste, défunts et survivants (photo : utilisateur Flickr Dissolve)

Ce mémorial repose sur la puissance des portraits et des scènes sculptés par George Ségol (fig.51). Les personnages de bronze peint représentent les victimes et les survivants de la Shoah. Un des corps assume une ressemblance avec la représentation traditionnelle du Christ, en rappel aux liens entre Juifs et Chrétiens.

L'utilisation de la figure humaine est un outil émotionnellement très chargé. Une statue porte une émotion sur laquelle le visiteur peut se projeter. **Si la puissance symbolique et affective des statues remplit parfaitement son rôle dans les mémoriaux nationaux, on s'abstiendra de l'utiliser dans un jardin du souvenir.** Dans un espace funéraire, réservé au recueillement individuel, l'utilisation de la figure humaine peut devenir écrasante, voir morbide : la statue reste une allégorie, un doigt pointé sur un événement traumatisant de l'Histoire, et sa présence dans le jardin du souvenir pourrait nourrir plus d'angoisse que de réconfort. On notera la disparition dans les cimetières modernes des allégories sous formes de squelettes et d'anges en larmes, rattachés à une conception plus religieuse du cimetière et moins effrayée par le corps du défunt que ne l'est la tendance actuelle.

e) *Vietnam Veterans Memorial (Washington D.C., Etats-Unis) : reflets et implication du visiteur*

Cf. partie IV. (monument utilisé comme référence pour le projet du jardin du souvenir au cimetière des Miles)

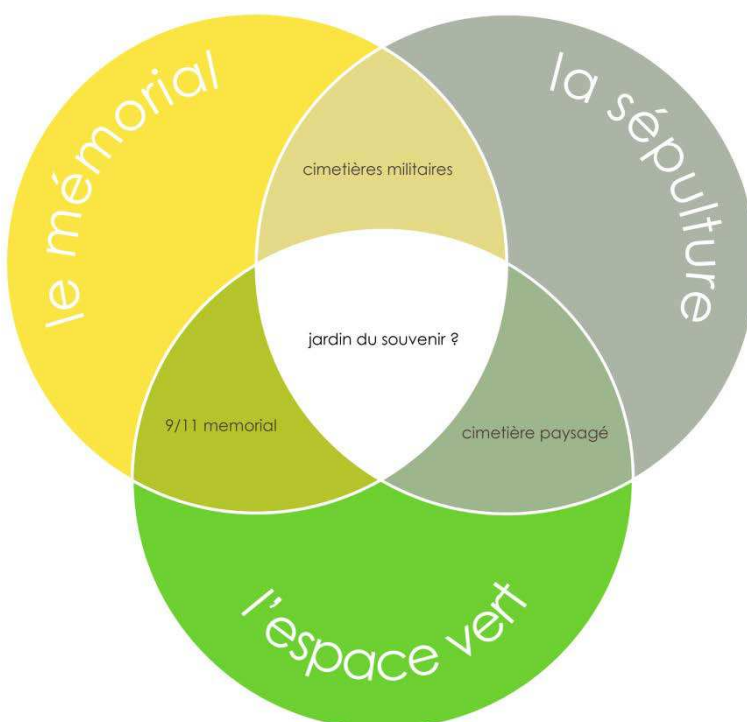
f) *The Kentucky Vietnam Veterans Memorial Sundial (Kentucky, Etat-Unis) : mobilité de l'environnement*

Idem.

g) *Stolpersteine (Allemagne, Europe) : un mémorial à même le sol*

Idem.

h) Bilan



L'intervention architecturale et paysagère permet d'atteindre un degré supplémentaire de subtilité et d'immersion émotionnelle :

- Représentation symbolique de la personne disparue (par une source de lumière, un végétal, ou l'enterrement d'un objet émotionnellement chargé)
- Représentation de la distance et du manque (jeu de relief, utile en cas d'espace limité, densité de plantation)
- Implication du visiteur (dépôt d'effets personnels, reflet)

Figure 52 : le jardin du souvenir à la croisée de la sépulture, de l'espace vert, et du mémorial public

IV. Application : le jardin du souvenir des Milles

1. La commande

Mission : création d'un jardin du souvenir dans le cimetière des Milles

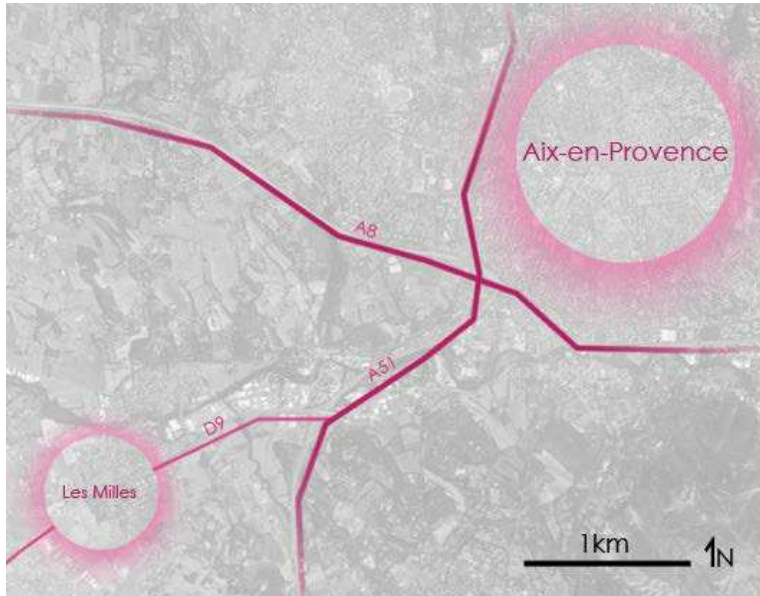


Figure 53 : localisation du village des Milles

L'aménagement sera mis en place dans l'enceinte du cimetière. Son **emprise** doit prendre en compte les concessions existantes et le projet d'extension en cours. (fig. 55). Le cimetière, absorbé par l'extension urbaine, se trouve au cœur des Milles (fig.52). Le village est localisé au sud-ouest de la ville d'Aix-en-Provence, dans les Bouches-du-Rhône (fig. 53).

Le **commanditaire** est la Direction des Espaces Verts de la Ville d'Aix-en-Provence. Le service gère entre autres l'entretien du cimetière.



Figure 54 : localisation du cimetière des Milles dans le village

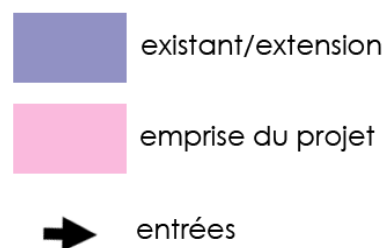
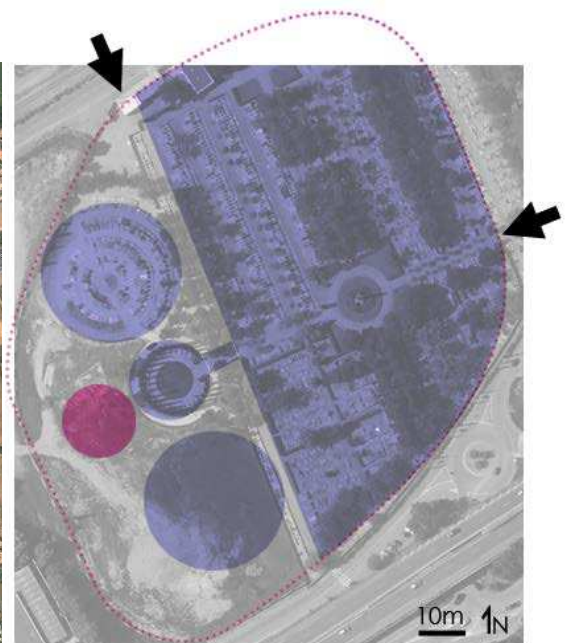


Figure 55 : cimetière des Milles, emprise du projet de jardin du souvenir

2. Diagnostic paysager (résumé)

Le site des Milles est un cimetière classique. Il est caractérisé par la dominance du minéral et la limitation de l'espace disponible, fruit de son implantation –au sein même du village. Pour la même raison, le site souffre d'une forte perméabilité sonore (proximité directe de la route) et visuelle (proximité des habitations). Le végétal y est utilisé avec parcimonie et rigueur : il structure et cloisonne un espace tracé à la règle.

Pour le diagnostic complet, voir partie I.1.b.

3. Intention

L'habitude veut qu'un jardin du souvenir concentre l'acte de dispersion, l'acte de commémoration et l'acte de recueillement en un seul point. Les cendres sont dispersées sur une pelouse ou dans un puits, au pied ou à proximité d'une stèle portant les noms des défunts, le tout confiné dans un espace peu propice au recueillement individuel (manque de place).

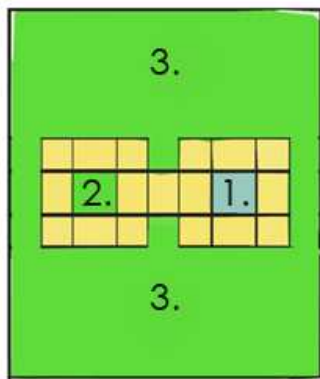


Figure 56 : représentation graphique de l'intention de projet

A l'inverse, ce projet prend le parti d'une **fragmentation de l'espace suivant les différents usages qu'il accueille** (fig.56).

Afin de satisfaire à toutes les attentes fonctionnelles et culturelles soulevées dans ce mémoire, on choisit de discerner sensiblement et physiquement l'espace de commémoration (1), l'espace de dispersion des cendres (2), et l'espace de recueillement (3).

L'espace de commémoration (2) est le fil rouge assurant la connexion entre chaque sous espace. (cf. partie IV.4.b.i). L'espace de recueillement (3) fait office d'écran transitoire entre le cœur du jardin (1 et 2) et le reste du cimetière.

4. Esquisse

a. Généralités



Figure 57 : esquisse pour le projet de jardin du souvenir au cimetière des Milles

Le projet découlant de cette intention prend la forme d'un **jardin ombragé doté d'un cœur fonctionnel et symbolique** (fig.57). Le site décompose les différentes fonctions et temps du paysage funéraire (cérémonie d'enterrement après le décès, commémoration et recueillement sur le long terme)

Dans un premier temps, la cérémonie de dispersion a lieu sur une butte dotée d'un puits de dispersion des cendres.

Le nom du défunt est apposé sur une fontaine centrale pour le temps de la commémoration.

Ces deux nodules sont sertis dans un espace de recueillement gazonné, protégé par un couvert de micocouliers.

b. Attentes traditionnelles (cf. partie I.3)

i. Notion de balise (ex : pierre tombale, stèle)

-Théorie-



- Expression physique de la perte
- Support de deuil et de l'identité du défunt
- Lieu de réunion des proches

-Application : fontaine du souvenir-



Figure 58 : dessin d'ambiance pour la fontaine du souvenir

La fontaine du souvenir bénéficie d'une position centrale dans le projet. Elle assure la fonction de **commémoration** des défunts (fig.58).

Les plaques nominatives sont disposées sur le rebord de la fontaine. Elles sont le **support pérenne de l'identité du défunt**. Les dimensions de la fontaine (3m de diamètre) permettent l'installation d'un nombre de plaques bien supérieur aux stèles actuellement en place dans les jardins du souvenir. La période de rotation des plaques s'en voit allongée.

La fontaine fonctionne suivant le principe des miroirs d'eau. Une faible profondeur, alliée au choix d'un liner de couleur sombre, crée l'effet réfléchissant recherché. En reflétant tant les visiteurs que la canopée de micocouliers, la fontaine **intègre le visiteur au mémorial** par l'évocation des liens indéfectibles entre les vivants et les morts.

-Référence-

Vietnam Veterans Memorial à Washington D.C., Etats-Unis



Figure 59 : perspective sur le Washington Monument (Wikipedia)



Figure 60 : effet miroir, lien entre morts et vivants (Wikipedia)

Ce mémorial fut érigé à la mémoire des soldats ayant participé à la guerre du Vietnam. Situé à proximité du Lincoln Memorial, il est le fruit d'une idée originale de l'architecte Maya Lin. 58 195 noms sont exposés sur un mur de 75 mètres de long. Quand un visiteur s'approche pour les consulter, il peut en même temps voir son reflet sur la surface parfaitement polie du monument (fig.59, fig.60). **L'utilisation du miroir réfléchissant symbolise le lien entre passé et présent, entre les défunts et leurs proches.**

ii. Notions de chapelle végétale (ex : haie, massif opaque) et de salon (ex : banc, table)

-Théorie de la chapelle végétale-



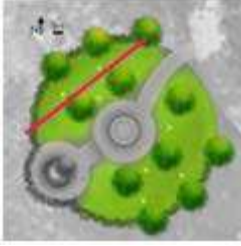
- Environnement végétal
- Favorise l'immersion et le recueillement
- Repousse les nuisances sonores et visuelles
- S'appuie sur les valeurs esthétiques et symboliques du végétal

-Théorie du salon -



- Espace de socialisation du deuil
- Invite le visiteur à s'arrêter
- Offre du temps au visiteur

-Application : parc arboré-



Les centres névralgiques du site (site de dispersion et site de recueillement) sont ceints d'un espace de recueillement végétalisé (fig.61)

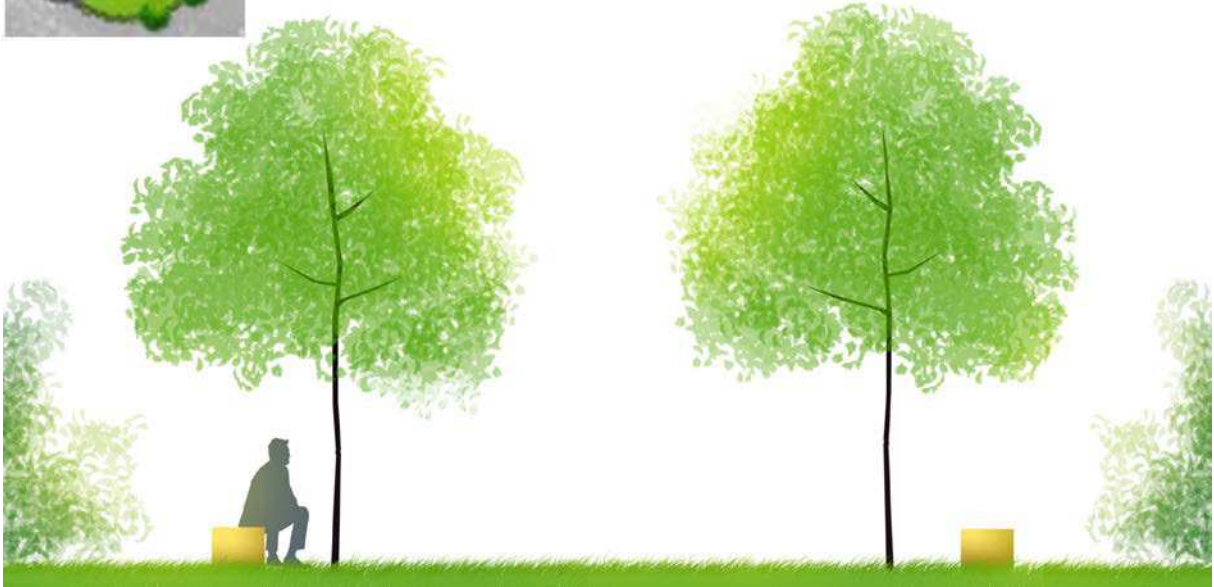


Figure 61 : coupe du parc arboré, un espace protégé

L'engazonnement et les haies périphériques garantissent le **calme** et l'isolement nécessaires dans une ambiance végétale **douce**.

Ce parc aux dimensions réduites tend à compenser l'ambiance majoritairement minérale du cimetière des Milles. Il offre au visiteur un endroit pour s'asseoir et se recueillir sous la protection des micocouliers. Un tel espace –ombragé, doté d'un nombre suffisant de bancs- n'existe pas encore dans le cimetière, et pourrait bénéficier à l'ensemble du site.

Les deux moitiés du parc arboré sont conçues comme un **ensemble cohérent** (fig.62)



Figure 62 : coupe en élévation du parc arboré, profondeur de la perception du site

Cette **continuité visuelle** est assurée par la constance du couvert arboré de part et d'autre des centres névralgiques du site. Les micocouliers, choisis pour leur port naturellement droit et l'ombre fraîche qu'ils prodiguent, créent une ambiance végétale apaisante, habitée de sons, de lumière et de vie.



L'espace est aménagé de sorte à ce que le miroir d'eau soit visible de n'importe quel point du parc arboré (fig.61). En décaissant la fontaine et ses accès, on rend la surface de l'eau (et donc le reflet de la canopée) visible depuis l'espace de recueillement (fig.62).

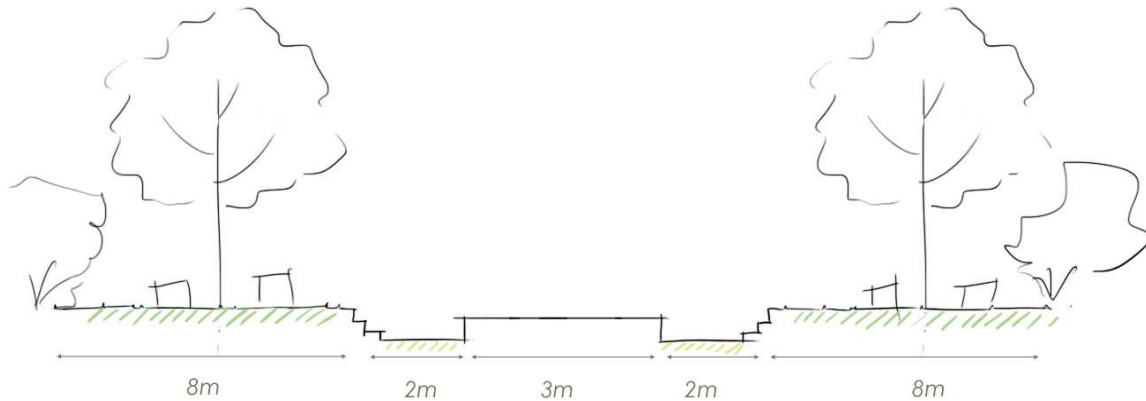


Figure 63 : coupe du parc arboré, travail sur le relief

L'espace de recueillement peut être remodelé en fonction des besoins du cimetière. La surface allouée aux bancs peut être, le cas échéant, allouée à des cavurnes et columbariums supplémentaires (fig.63).



Figure 64 : coupe en élévation du parc arboré, une alternative pour économiser l'espace

c. Crémation : de nouveaux enjeux pour le paysagiste (cf. partie II.3)

i. Appropriation culturelle de la crémation

L'appropriation culturelle du procédé se fait par l'utilisation de codes visuels de la région. On se concentre dans ce projet sur :

- La palette végétale : le climat méditerranéen requiert l'utilisation d'espèces adaptées à un fort ensoleillement et au manque d'eau estival. Plus encore, Aix-en-Provence et ses alentours sont sujets à des températures hivernales plus rigoureuses que dans le reste de la région (la ville est située dans une cuvette, et ne bénéficie pas autant du retour de la Méditerranéen que d'autres villes plus au sud). Les plantes sélectionnées doivent bénéficier d'une bonne rusticité, en plus d'être résistantes à la sécheresse.

Nb : pour une liste de plantes adaptées au climat méditerranéen, voir Annexe IV

On retient :

Arbres :

- le micocoulier (*Celtis australis*) : son feuillage vert tendre, caduque, prodigue en été une ombre fraîche. Il bénéficie d'un port naturellement très droit. Sa croissance moyenne permet de l'intégrer à un espace relativement réduit, sans écraser le site ni gêner le passage. A l'inverse des pins ou des oliviers, il est compatible avec l'installation d'un gazon.
- l'olivier (*Olea europea*, cf. partie suivante IV.4.c.ii) : arbre iconique de la Provence, il est caractérisé par une remarquable longévité. Résistant à la sécheresse, il préfère un sol sableux à caillouteux

Haies polyspécifiques :

- l'oranger du Mexique (*Choisya ternata*) : feuillage vert sombre, persistant. Il offre une floraison blanche très odorante en été.
- l'eleagnus (*Eleagnus ebingei*) : feuillage vert-gris moucheté, persistant
- le pirrospore tobira (*Pittosporus tobira*) : feuillage vert sombre, persistant, particulièrement brillant.

On veille à installer un mélange de gazon adapté à la sécheresse.

- Choix des matériaux : Le calcaire est la pierre la plus présente en Provence. On l'utilise comme référence culturelle pour les constructions dures (fontaine). On garde à l'esprit que l'usage de revêtements clairs se fait avec parcimonie pour ne pas éblouir le visiteur en cas de fort ensoleillement. On préfère installée des chemins de largeur modeste (respectant néanmoins les normes P.M.R) plutôt que de larges allées réfléchissantes.
- Style méditerranéen : On respecte les codes du style local pour un design épuré, naturalisant. A défaut de floraisons exubérantes et gourmandes en eau, on se focalise sur les variantes de feuillage de la palette méditerranéenne.

ii. Compenser la violence physique et temporelle de l'acte crématoire

On choisit d'adoucir l'expérience qu'a le visiteur des sites crématoires. Plutôt que de concentrer tous les temps du deuil sur une seule stèle dans un espace très réduit, on accompagne chaque acte (dispersion, commémoration, recueillement) par un espace différent.

Par le jeu du relief, on recrée une connexion entre ces actes par le biais d'un fil rouge : la fontaine du souvenir. Elle est visible depuis le parc arboré (cf. partie IV.4.a.ii), et depuis l'**espace de dispersion** (fig.64 et fig.65)

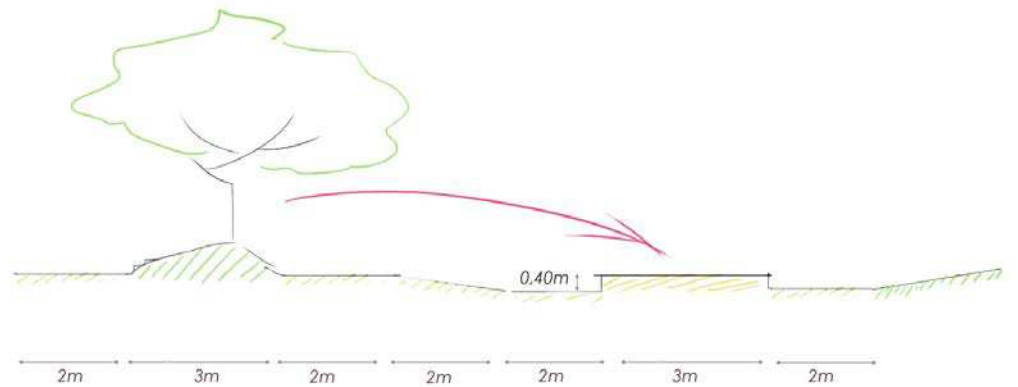
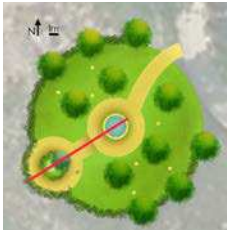


Figure 65 : coupe de l'espace de dispersion et de la fontaine du souvenir,

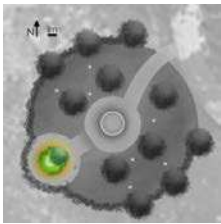
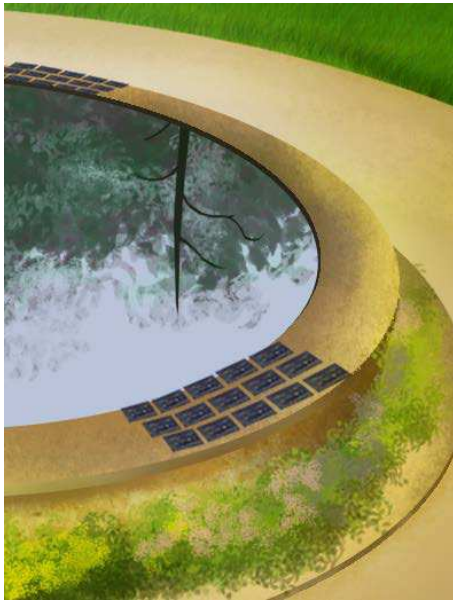


Figure 66 : dessin d'ambiance pour le jardin de dispersion

Les cendres sont dispersées au pied de l'olivier, arbre iconique provençal. Les haies ménagent une transparence vers la fontaine du souvenir. On fait le choix d'un puits de dispersion plutôt que d'une pelouse pour préserver les sensibilités des proches, et pour s'adapter aux exigences de l'olivier.

d. Le paradoxe d'un espace public pour un usage personnel (cf. partie III)



On cherche à permettre un recueillement individuel malgré le partage du site. On négocie ce paradoxe au niveau de la fontaine du souvenir, via **l'utilisation du motif du cercle**. Cette forme utilise d'abord un symbolisme de renouveau appartenant à l'imaginaire commun. Dans la pratique, cette fontaine permet à chacun d'avoir « son coin de cercle ». Les hommages et les proches ne sont pas massés en un seul endroit, sur une stèle ne permettant qu'une personnalisation très limitée. Au contraire, on favorise l'apport personnel de fleurs et de menus objets : plutôt que d'interdire ces dépôts au nom de l'unité paysagère, on préfère en maîtriser le chaos. Au pied de la fontaine est prévue une margelle basse entièrement destinée aux dépôts personnels. L'intervention des usagers complète l'installation du paysagiste : la fontaine décorée par le soin des particuliers devient le point fleuri du jardin volontairement neutre dans sa conception initiale.

On veille à placer les plaques à hauteur suffisante, afin d'en éviter le piétinement.

-Référence-

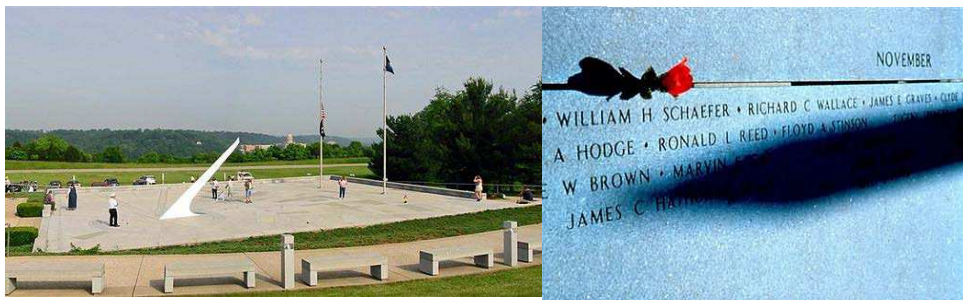


Figure 67 : Kentucky, Etats-Unis, Kentucky Veterans Memorial (Wikipedia)

Ce mémorial prend la forme d'un gigantesque cadran solaire. 1 103 noms sont gravés dans la pierre, au pied de l'aiguille monumentale. L'ombre qu'elle projette désigne tour à tour chacun des noms des soldats du pays tombés au Vietnam, le jour de l'anniversaire de leur mort (fig.67). **Ce mémorial parvient à honorer individuellement tous les défunts, en utilisant la mobilité intrinsèque de l'environnement.**



Figure 68 : Allemagne, stolperstein (Wikipedia)

Les stolpersteine (pluriel du mot allemand stolperstein, « *pierres sur lesquelles on peut trébucher* ») sont des créations de l'artiste berlinois Gunter Demnig. Il s'agit de cubes de béton recouverts de laiton, insérés dans les pavés de rues choisies (fig.68). Un stolperstein honore la mémoire d'une victime du nazisme. Disposés stratégiquement dans les villes d'Allemagne et d'Europe, ils sont un exemple de mémorial cicatrice : leur emplacement peut par exemple désigner une maison dont les habitants ont été déportés.

La principale réserve émise relativement aux stolpersteine concerne leur position. **Placés à même le sol et dans des rues circulées, ils ne sont pas protégés du piétinement – ce qui peut choquer les sensibilités.**

Nb : pour les premières esquisses de projet, antérieures aux réflexions nourries par ce mémoire, voir Annexe I)

Conclusion

L'étude des cimetières nous renseigne sur les attentes essentielles qu'a le visiteur d'un site funéraire. Les principes de conception qu'on en tire constituent un seuil minimal à atteindre dans tout aménagement funéraire pour répondre aux besoins sensibles de l'usager local.

La balise est l'expression physique de la perte. Elle est un point fixe dans l'espace et le temps, est représentée un support physique du deuil. Elle fixe l'identité du défunt, rassemble ses proches, et perdure dans le temps. La chapelle végétale est un environnement étudié pour favoriser l'immersion du visiteur. En isolant le site, elle favorise le recueillement, repousse les nuisances sonores et visuelles. En combinant les atouts sensoriels et la valeur symbolique des végétaux et des formes elle accueille et apaise. Le salon aménage un espace adapté à la socialisation du deuil. Installer des bancs l'ombre invite le visiteur à passer du temps sur le site, pour se recueillir et échanger. Par manque de place, il est souvent négligé et son absence compromet la capacité d'accueil du site.

La mise en place du jardin du souvenir doit répondre à des enjeux neufs, et sur deux niveaux. Il s'agit d'abord de maîtriser l'impact sensible du processus de la crémation. Favoriser l'appropriation culturelle dans le choix de plantes, de formes et de matériaux locaux permet l'intégration d'un acte funéraire novateur dans les perceptions des visiteurs. L'intervention paysagère, par la création d'ambiances et d'expériences, peut aussi compenser la violence physique et temporelle du procédé.

Plus encore, la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir -soit la perte d'un repère fixe du deuil- réclame une compensation matérialisée, individuelle, si possible personnalisable. Il faut garder à l'esprit que le jardin du souvenir est un sous-espace du cimetière. Le paysagiste doit privilégier l'immersion du visiteur dans son aménagement, et favoriser calme et recueillement malgré la proximité du monde extérieur.

Les mémoriaux nationaux, malgré leur échelle sensiblement différente, partagent avec les jardins du souvenir le paradoxe d'un recueillement individuel dans un espace public. Leurs puissantes intentions architecturales prouvent que l'aménageur peut exprimer physiquement les sentiments de perte et de réconfort partagés par les visiteurs. On ne se contente pas de satisfaire les attentes esthétiques du visiteur sur le site : on lui propose un miroir et la reconnaissance de sa peine, première étape vers la consolation.

On ne peut qu'espérer le développement d'une réelle réflexion paysagère sur les espaces dits soignants. L'expérience positive des jardins thérapeutiques en maison de retraite et dans les centres médicaux nous donne des pistes sur un emploi rétroactif du paysage. L'aménagement paysager peut s'inviter dans la vie quotidienne, pas seulement en tant qu'objet à voir, mais comme principe stimulant, bénéfique pour la santé physique et mentale du visiteur.

Bibliographie

- [2] Brosse J. (2008), *Mythologie des arbres*, Petite Bibliothèque Payot
- [3] Michaud-Nerard F. (2012) *Une révolution rituelle*, Editions Broché
- [11] Davies D.J. et Mates L.H., *Encyclopedia of cremation*, Ashgate e-BOOK, 214p

Sitographie

[1] Encyclopédie Larousse online, extrait du Dictionnaire de l'Histoire de France, Edition Larousse 2005

url : http://www.larousse.fr/archives/histoire_de_france/page/239
(consulté en aout 2013)

[4] Wikipedia, article sur la liminalité

url : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Liminarit%C3%A9>
(consulté en aout 2013)

[5] Site officiel de l'administration française (2013), article sur l'inhumation

url : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F14935.xhtml>
(consulté en juin 2013)

[6] MeilleursMarbriers.com, Composition d'un monument funéraire

url : <http://meilleurs-marbriers.com/conseils-marbrerie-funeraire/composition-dun-monument-funeraire/>
(consulté en aout 2013)

[8] Site officiel du Crématorium du Père Lachaise, article sur le processus de crémation

url : <http://crematorium-perelachaise.fr/>
(consulté en mai 2013)

[9] Encyclopédie sur la mort, article sur l'historique de l'inhumation et de la cremation

url : <http://www.agora.qc.ca/thematiques/mort/>
(consulté en aout 2013)

[10] Site officiel de l'administration française (2013), article sur la crémation

url : <http://vosdroits.service-public.fr/F1558.xhtml>
(consulté en juin 2013)

[12] About.com Architecture (2013), Monuments and Memorials par Jackie Craven

url : architecture.about.com/od/greatbuildings/p/monuments.htm
(consulté en aout 2013)

Autres sources

[7] Entrevue avec Jacques Durand, assistant funéraire (réception des familles et exécution des hommages) au Parc Mémorial et Crématorium de Provence (aout 2013)

Liste des illustrations

Nb : les figures portant la mention « C.V. » sont produites par l'auteur de ce mémoire (photos et graphismes originaux)

Figure 1 : la proximité de la route génère des nuisances sonores (cimetière des Milles, C.V. 2013)	3
Figure 2 : la proximité des habitations et la faible hauteur du mur d'enceinte créent une forte perméabilité visuelle (cimetière des Milles, C.V. 2013)	3
Figure 3 : la faible densité de plantation près du mur d'enceinte ne suffit pas à isoler le site (cimetière des Milles C.V. 2013)	3
Figure 4 : le choix d'une entrée formelle, portée par l'architecture des cyprès (cimetière des Milles, C.V. 2013)	3
Figure 5 : le massif boisé à l'entrée du cimetière génère un effet d'engloutissement (alentours du cimetière du Grand Saint Jean, C.V. 2013)	3
Figure 6 : effet de couloir et rythmique des troncs dans le massif boisé (alentours du cimetière du Grand Saint Jean, C.V. 2013)	4
Figure 7 : une transition maîtrisée à l'entrée du cimetière du Grand Saint Jean (cimetière du Grand Saint Jean, C.V. 2013)	4
Figure 8 : plan du cimetière, une organisation géométrique à la rigueur minérale (cimetière des Milles, C.V. 2013)	5
Figure 9 : les extensions les plus récentes sont les plus minérales, cimetière des Milles, C.V. 2013)	5
Figure 10 : plan du cimetière, organisation organique, déambulation végétale (cimetière du Grand Saint Jean, C.V. 2013)	5
Figure 11 : le jardin du souvenir du Grand Saint Jean (conception : Paul Petel 2012)	
Figure 12 : le végétal structure et cloisonne l'espace (cimetière des Milles, C.V. 2013)	5
Figure 13 : arbres caducs sur base minérale (cimetière des Milles, C.V. 2013)	6
Figure 14 : points d'appel dans un paysage monotone (cimetière des Milles, C.V. 2013)	6
Figure 15 : une utilisation de la valeur architecturale des cyprès (cimetière des Milles, C.V. 2013)	6
Figure 16 : la base gazon du site entretient une ambiance douce (cimetière du Grand Saint Jean, C.V. 2013)	7
Figure 17 : la balance végétal/minéral (cimetière du Grand Saint Jean, C.V. 2013)	7
Figure 18 : habillage rustique des allées (cimetière du Grand Saint Jean, C.V. 2013)	7
Figure 19 : arbres portes, entrée d'îlot (cimetière du Grand Saint Jean, C.V. 2013)	8
Figure 20 : arbres portes, signalent un aménagement spécifique (cimetière du Grand Saint Jean, C.V. 2013)	8
Figure 21 : arbre gardien, hommage à une sororité, cimetière du Grand Saint Jean, C.V. 2013)	8
Figure 22 : arbre gardien, dépôt d'objets personnels, cimetière du Grand Saint Jean, C.V. 2013)	8
Figure 23 : arbre indicateur d'un point d'eau (cimetière du Grand Saint Jean, C.V. 2013)	8
Figure 24 : le végétal ménage un espace de repos ombragé (cimetière du Grand Saint Jean, C.V. 2013)	9
Figure 25 : dominance minérale (cimetière des Milles, C.V. 2013)	9
Figure 26 : vastes étendues de revêtement clair (cimetière des Milles, C.V. 2013)	9
Figure 27 : le calcaire en construction (cimetière du Grand Saint Jean, C.V. 2013)	10
Figure 28 : le calcaire dans les massifs (cimetière du Grand Saint Jean, C.V. 2013)	10
Figure 29 : la pierre tombale (composition d'un monument funéraire, <i>meilleurs-marbriers.com</i> , 2013)	12
Figure 30 : le cimetière paysagé au croisement du funéraire et de l'espace vert (C.V. 2013)	14
Figure 31 : la balise, support physique du deuil (C.V. 2013)	14
Figure 32 : la chapelle végétale, outil d'immersion (C.V. 2013)	15
Figure 33 : le salon, espace de socialisation et d'arrêt (C.V. 2013)	15
Figure 34 : crématorium du cimetière des Milles (C.V. 2013)	17

Figure 35 : tombeau romain, musée de l'Arles antique, III ^e siècle (http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Arles_Mus%C3%A9e_Arles_Antique_Sarcophage_Ph%C3%A8dre_et_Hippolyte_AA_P3050073.JPG 2010)	18
Figure 36 : exemples de prix pour la crémation et l'inhumation, tarifs TTC (article de la Provence sur les concessions existantes dans la région, www.laprovence.com/article/carnet/393567/concessions.html , 2010)	20
Figure 37 : columbarium intégré dans la végétation (cimetière du Grand Saint Jean, C.V. 2013)	21
Figure 38 : columbariums alignés (cimetière des Milles, C.V. 2013)	21
Figure 39 : cavurnes sans traitement paysager (cimetière du Grand Saint Jean, C.V. 2013)	21
Figure 40 : des rosiers pour remplacer les tombes, valeur paysagère et symbolique d'une plante iconique (Parc Mémorial et Crématorium de Provence, C.V. 2013)	22
Figure 41 : la pinède provençale comme écrin du site (Parc Mémorial et Crématorium de Provence, C.V. 2013)	22
Figure 42 : pelouse de dispersion, une logistique mitigée (Dignité Funéraire, article sur les jardins du souvenir, www.dignite.fr 2013)	23
Figure 43 : schéma d'un puits de dispersion (Dignité Funéraire, article sur les jardins du souvenir, www.dignite.fr , 2013)	23
Figure 44 : représentation des Enfers selon Virgile (d'après le Magasin Pittoresque, année 1850, p.4, redistribué par mythologica.fr , 2011)	24
Figure 45 : l'actualité du jardin du souvenir : un espace minéral et minimaliste ne favorisant pas le recueillement, photos par Marie-Claire Deleu http://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Jardin_du_souvenir.jpg et http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Colombarium_et_jardin_du_souvenir.jpg)	25
Figure 46 : couloirs souterrains illuminés par la lumière du jour (Yad Vashem Holocaust History Museum, Jerusalem, Israel, commons.wikimedia.org/wiki/File:Yad_Vashem_interior_9354.jpg 2006)	27
Figure 47 : luminescence symbolique pour le mémorial des enfants (Yad Vashem Holocaust History Museum, Jerusalem, Israel, photo par Stuart Pike, partagée sur Flickr sous licence Creative Commons autorisant sa diffusion, www.flickr.com/photos/62222361/ 2012)	27
Figure 48 : relief et densité de plantation cultivent le mystère et la distance (<i>Bosque del recuerdo</i> , Madrid, Espagne, commons.wikimedia.org/wiki/File:Bosque_del_Recuerdo 2013)	28
Figure 49 : tours de verre symbolisant les cheminées des camps (en.wikipedia.org/wiki/File:New_England_Holocaust_Memorial_3.jpg 2012)	28
Figure 50 : mémorial pour les pompiers tombés pendant leur service (Seattle Fallen Firefighters Memorial, Seattle, Etats-Unis, photo prise par l'utilisateur msmariamad et partagée sur le site Flickr sous licence Creative Commons permettant sa diffusion, www.flickr.com/photos/bliny/5079534561/ 2006)	32
Figure 51 : mémorial de l'Holocauste, défunts et survivants (Holocaust Memorial at Legion of Honor, San Francisco, Etats-Unis, photo prise par l'utilisateur Dissolve et partagée sur le site Flickr sous licence Creative Commons permettant sa diffusion, http://www.flickr.com/photos/dissolve 2006)	32
Figure 52 : le jardin du souvenir à la croisée de la sépulture, de l'espace vert et du mémorial public (C.V ; 2013)	30
Figure 53 : localisation du village des Milles (C.V. 2013)	31
Figure 54 : localisation du cimetière des Milles dans le village (C.V. 2013)	31
Figure 55 : cimetière des Miles, emprise du projet de jardin du souvenir (C.V. 2013)	31
Figure 56 : représentation graphique de l'intention de projet (C.V. 2013)	32
Figure 57 : esquisse pour le projet de jardin du souvenir au cimetière des Milles	32
Figure 58 : dessin d'ambiance pour la fontaine du souvenir (C.V. 2013)	33

Figure 59 : perspective sur le Washington Monument (Vietnam Veterans Memorial (Washington D.C., Etats-Unis, gcommons.wikimedia.org/wiki/File:Vietnam_Veterans_with_Washington_Monument.jpg 2006)	34
Figure 60 : effet miroir, lien entre morts et vivants (Washington D.C., Etats-Unis, en.wikipedia.org/wiki/File :TouchWall.jpg 2006)	34
Figure 61 : coupe du parc arboré, un espace protégé (C.V. 2013)	35
Figure 62 : coupe en élévation du parc arboré, profondeur de la perception du site (C.V. 2013)	35
Figure 63 : coupe du parc arboré, travail sur le relief (C.V. 2013)	36
Figure 64 : coupe en élévation du parc arboré, une alternative pour économiser l'espace (C.V. 2013)	36
Figure 65 : coupe de l'espace de dispersion et de la fontaine du souvenir (C.V. 2013)	38
Figure 66 : dessin d'ambiance pour le jardin de dispersion	38
Figure 67 : The Kentucky Vietnam Veterans Memorial Sundial, Kentcuky, Etats-Unis, (en.wikipedia.org/wiki/File:Shadow_on_Name 2008, en. wikipedia.org/wiki/File:Panorama.jpg 2009)	39
Figure 68 : stolpersteine, Berlin, Allemagne, (http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/8/84/Berlin_paul-licke-ufer-41_stolperstein_20050208 2005)	39

Liste des tableaux

Tableau 1 : symbolisme funéraire élémentaire (Tombe Service, article sur le symbolisme funéraire par Jacky Legge, www.tombeservice.fr)	13
Tableau 2 : évolution de la part des crémation depuis la fin du XX ^e siècle (Dictionnaire de la Mort, Di Folco P., Editions Larrousse 2010)	18
Tableau 3 : signification de la gestuelle des statues (Mémoire et monuments, Quand les pierres racontent notre histoire, Dossier pédagogique, Musée royal de l'Armée et de l'Histoire militaire, Bruxelles, 10p)	29

Table des annexes

Annexe I : Première proposition pour le projet d'aménagement du jardin du souvenir du cimetière des Milles (travail personnel, 2013)

J'ai produit ce document dans les premières semaines de mon stage. Antérieur à l'étude délivrée dans ce mémoire, les insuffisances de mon propre concept ont motivé mon choix de thématique.

Annexe II : Quelle destination pour les cendres ? Questions – Réponses, produit par le Parc Mémorial et Crématorium de Provence, 2013

Brochure informative gracieusement délivrée lors de mon entrevue avec Jacques Durand, assistant funéraire.

Annexe III : Le Parc Mémorial, lieu de mémoire. La mémorisation : la permanence des sentiments, 2013

Brochure informative gracieusement délivrée lors de mon entrevue avec Jacques Durand, assistant funéraire. Indique les tarifs en cours en 2013.

Annexe IV : Guide pratique Ville et Villages Fleuris, Quels végétaux pour nos villes et villages ? Vaucluse la Belle Provence, émis par le CAUE de Vaucluse

Cette brochure offre un échantillon pertinent de plantes adaptées aux conditions urbaines provençales, applicables au territoire aixois. Nombre de ces espèces ont fait partie de mes palettes dans mes projets pour la Ville d'Aix-en-Provence en 2013 (parking de Puyricard, rond-point des 3 Sautets, jardin du souvenir des Milles) et pour l'entreprise des Jardins d'Eygalières en 2012 (jardins privés méditerranéens).

Annexe I : Première proposition pour le projet d'aménagement du jardin du souvenir du cimetière des Milles et de l' (travail personnel, 2013)

> Cimetière des Milles : concept pour le jardin du souvenir



❖ **Une intimité, pas un cloisonnement**

Demi-cercle
Relief (butte douce)
Végétaux « tampons » visuels et sonores

❖ **Conditions favorables au recueillement**

Ambiance végétale sereine, vivante
Ombre
Banc
Plaques fixées sur les piliers

❖ **Accès raisonnés**

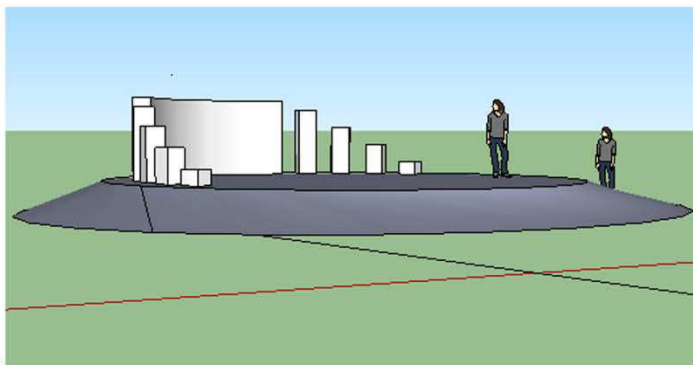
Pentes PMR
Accès « interne »

❖ **Palette végétale**

Essences provençales → culture, adaptation aux conditions climatiques,
Ombre « fraîche »
Evolution temporalisée
Symbolique de l'arbre comme pièce centrale : des racines aux branches
Odeurs, sons

❖ **Matériaux**

Pierres locales, calcaire artificiellement vieilli (mélange terre/eau)



> Cimetière des Milles : intention graphique pour les colombariums

PHASE 1 : volumes

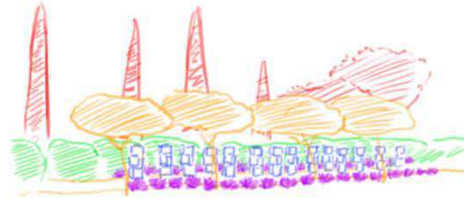


Alignement d'arbres à houppier large

- ❖ Définition de l'espace
- ❖ Ombrage
- ❖ Transition visuelle piliers/cyprès : rupture d'une double verticalité source de déséquilibre



Couvre sol sur une fosse de plantation continue + massifs d'encadrement

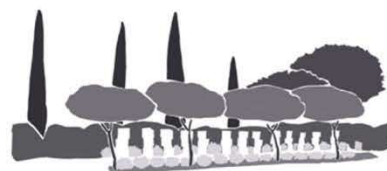


Plantations intercalaires



> Cimetière des Milles : intention graphique pour les colombariums

PHASE 2 : tons/lumière/ombre



PHASE 3 : couleurs



Vers un design plus épuré :

- ❖ Éléance aux sources du style méditerranéen
- ❖ Évite l'encombrement de l'espace
- ❖ Minimise les coûts de réalisation
- ❖ Facilite l'entretien

Quelle destination pour les cendres ?

1. Concession dans un cimetière ou un site cinéraire :

L'urne cinéraire peut être inhumée dans une sépulture, déposée dans une case de columbarium ou scellée sur un monument funéraire.

Quels sont les différents types de concessions ?

- **Inhumation** : L'urne cinéraire peut être inhumée en pleine terre ou dans un couver à urnes qui permet d'isoler les urnes de la terre.
- **Le columbarium** : C'est une construction murale qui regroupe plusieurs cases pouvant contenir une ou plusieurs urnes.



Quelles sont les formalités ?

Ces opérations font l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès de la mairie du cimetière ou du site cinéraire. L'entreprise de pompes funèbres mandataire peut normalement se charger de l'ensemble des formalités lorsque il s'agit d'un cimetière.

Dans le cadre des sites cinéraires, c'est le gestionnaire du crématorium auquel il est contigu qui s'en chargera lui-même pour les couver à urnes et les columbariums.

Attention, certains communes réservent exclusivement les concessions aux personnes qui y résident, il est nécessaire de se renseigner.

2. Dispersion dans un espace dédié :

Les cendres peuvent être dispersées dans un espace aménagé à cet effet au sein d'un cimetière ou d'un site cinéraire. La dispersion est un acte irréversible.

Qu'est-ce que le jardin du souvenir ?

C'est un lieu aménagé où l'on disperse les cendres. C'est un espace commun de dispersion.

Qu'est-ce que la mémorialisation ?

La mémorialisation dans un parc cinéraire est un moyen individuel de perpétuer le souvenir.

Il s'agit souvent d'une dispersion des cendres au pied d'un végétal mais aussi d'objets dédiés tels que des galets gravés ou autres.

Chaque mémorialisation est consacrée à une ou plusieurs personnes pour une durée déterminée. L'entretien des espaces est garanti par le gestionnaire.



Quelles sont les formalités ?

Les dispersions qui ont lieu dans le jardin du souvenir sont réalisées après autorisation du Maire et sont consignées dans un registre tenu par la commune ou son délégué.

Les mémorialisations font l'objet d'une convention avec le gestionnaire du parc cinéraire.

3. Dispersion des cendres en pleine nature :

Qu'est-ce que la « pleine nature » ?

C'est un « espace naturel non aménagé », hors de tout lieu de résidence (autrement dit : la dispersion ne peut être réalisée dans un jardin).

Dans le cas d'une dispersion sur un terrain privé, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du propriétaire avant de la réaliser (ex : forêt, prairie...). Il est également possible de disperser les cendres en mer à condition que cela ne contrevienne pas à la réglementation maritime applicable.

Les cendres ne peuvent pas être dispersées sur la voie publique.

Quelles sont les formalités ?

La dispersion peut être réalisée par les proches et déclarée ensuite, par la personne ayant qualifié pour pourvoir aux funérailles, à la mairie du lieu de naissance du défunt.

4. Inhumation de l'urne dans une propriété privée :

L'urne cinéraire peut être inhumée dans un terrain privé dès lors que les formalités réglementaires sont respectées au même titre que les inhumations de corps.

Quelles sont les formalités ?

L'inhumation de l'urne dans une propriété privée est soumise à autorisation du préfet.

Plus que la crémation, la destination des cendres est un choix important et nous sommes là pour vous accompagner dans cette réflexion.

Annexe III : Le Parc Mémorial, lieu de mémoire. La mémorialisation : la permanence des sentiments, 2013

L'ARBRE OU L'OLIVIER	
Jusqu'à 7 inhumations	
Plantation et entretien pendant 10 ans	4 640,00 €
Plantation et entretien pendant 20 ans	6 950,00 €
Plantation et entretien pendant 30 ans	9 260,00 €
Plantation et entretien pendant 50 ans	11 580,00 €
Inhumation des cendres	91,00 €
Plaque de bronze	135,00 €
LE ROSIER ARBUSTIF	
Jusqu'à 2 inhumations	
Plantation et entretien pendant 10 ans	1 980,00 €
Plantation et entretien pendant 20 ans	3 560,00 €
Plantation et entretien pendant 30 ans	4 750,00 €
Plantation et entretien pendant 50 ans	5 940,00 €
Inhumation des cendres	91,00 €
Plaque de bronze	135,00 €
LE ROSIER INDIVIDUEL	
Pour 1 Inhumation	
Plantation et entretien pendant 10 ans	990,00 €
Plantation et entretien pendant 20 ans	1 780,00 €
Plantation et entretien pendant 30 ans	2 375,00 €
Plantation et entretien pendant 50 ans	2 970,00 €
Inhumation des cendres	91,00 €
Plaque de bronze	135,00 €
LE CAVEAU A URNES FAMILIAL ET SON ROSIER	
Jusqu'à quatre urnes, plaque de granit	
Réservation et entretien pendant 10 ans	3 280,00 €
Réservation et entretien pendant 20 ans	5 910,00 €
Réservation et entretien pendant 30 ans	7 870,00 €
Réservation et entretien pendant 50 ans	9 840,00 €
Ouverture/fermeture	91,00 €
Lettre en bronze	13,00 €
L'INHUMATION DES CENDRES	
Avec remise d'un certificat	91,00 €
LA MEMORIALISATION PARTICULIERE	
Le Crématorium et Parc Mémorial de Provence étudiera volontiers avec les familles tout type de mémorialisation spécialement réalisée à la mémoire du défunt.	

• Guide pratique Villes et Villages Fleuris •

Quels végétaux pour nos villes et villages ?

VAUCLUSE
LA BELLE PROVENCE

Ce guide présente une sélection d'essences végétales particulièrement bien adaptées aux conditions climatiques du département de Vaucluse.

Vers une gestion raisonnée et adaptée des espaces verts

• Réchauffement climatique

Le climat méditerranéen est dans notre département normalement caractérisé par deux à trois mois de sécheresse estivale. La dernière décennie a montré une très nette accentuation des températures et des épisodes de sécheresse. Les réserves en eau connaissent ainsi d'années en années des étiages jusqu'alors jamais atteints. La conception et la gestion des espaces verts vont devoir s'adapter rapidement à cette nouvelle donne climatique.

• Restrictions d'eau et respect de l'environnement, les communes doivent donner l'exemple

Les mesures de restriction de consommation d'eau imposées aux collectivités comme aux privés s'appliquent désormais fréquemment d'avril jusqu'à septembre par arrêté préfectoral. Le caractère éminemment visible des espaces verts de nos villes et villages impose aux collectivités de montrer l'exemple d'une gestion raisonnée et économe.

Il en va de même pour l'utilisation des produits phytosanitaires et fertilisants. Engrais, pesticides et herbicides, concentrés dans les eaux de ruissellement des villes, sont actuellement un facteur de pollution inquiétant.

Caryopteris, sauges de Jérusalem, armoises, immortelles... dans un jardin sans arrosage. Photo : Olivier Filippi.



Tilleul à petites feuilles

Du végétal dans la ville

Le cœur de nos cités historiques est d'abord minéral, fait d'un maillage dense de bâti.

Le végétal accompagne ici l'architecture dans un but d'utilité autant que d'agrément. L'arbre, la treille sont là pour tempérer la rue, la place et la maison face aux ardeurs du soleil.

Le végétal dans l'espace public méridional c'est d'abord l'arbre ; sujets puissants magnifiant et protégeant toutes les places de Provence, alignements majestueux ombrageant et mettant en scène la perspective des cours et les entrées des cités.

Le fleurissement est comme partout en cœur de ville réservé aux jardins plutôt qu'aux rues. Jardins et cours, publics ou privés, souvent clos de murs, sont le prolongement naturel de l'espace de vie des maisons. La plante abrite du regard et du soleil. Dans ces jardins la plante était fréquemment nourricière (arbres fruitiers, treilles de vigne, espèces potagères et condimentaires...). Coté rue, treilles et plantes fleuries accompagnent surtout les seuils des maisons.



Laurier rose, euphorbes, roses trémières



Glycine ornant une façade

Des essences méditerranéennes pour mettre en valeur nos paysages urbains

Ces contraintes climatiques offrent aujourd'hui l'opportunité de remettre en scène dans nos cités la flore méditerranéenne la plus adaptée à la sécheresse. Essences et variétés traditionnellement plantées, souvent directement issues de la flore sauvage, offrent une multitude de plantes fleuries souvent parées de beaux feuillages persistants, toutes plus rustiques les unes que les autres.

La beauté des jardins secs

Remettre en scène nature et culture provençales dans les espaces verts de nos villes et villages

Plutôt que de réaliser les fleurissements avec des plantes annuelles «standards» (pétunias, bégonias, pélargonium...) souvent très gourmandes en eau et qui contribuent à une certaine banalisation de nos paysages urbains, les jardiniers et services espaces verts ont désormais l'opportunité de remettre en valeur de très nombreuses essences typiquement méditerranéennes disponibles chez les producteurs locaux.



Roses trémières

Le jardin sec, un triple objectif de développement durable :

Les jardins secs favorisent dans nos régions la mise en place de pratiques plus respectueuses de l'environnement.

- **Biodiversité**

La diversification d'espèces rustiques bien adaptées favorise la biodiversité. Elle permet une meilleure régulation naturelle des plantations, le retour des insectes auxiliaires... de limiter maladies et attaques de parasites.

- **Economies d'eau**

L'eau n'est fournie aux plantes que durant la première, voire la deuxième année de plantation. Le jardin acquiert ensuite une réelle autonomie par rapport à ses besoins en eau.

- **Suppression des applications de produit phytosanitaires chimiques**

Des plantes méditerranéennes plantées dans un environnement «naturel» sec vont être nettement moins sujettes aux problèmes phytosanitaires que celles installées dans un milieu chaud et humidifié par un arrosage régulier. L'emploi des produits phytosanitaires s'en trouvera réduit d'autant.



Eclat d'un jardin sec au début de l'été. Photo : Olivier Filippi

Arbres

Des arbres tutelaires pour ombrager

et mettre en scène l'espace public.



Micocoulier de Provence

Celtis australis : h. 15/20 m et Ø 6/8 m
• arbre traditionnellement planté dans les villes provençales • feuillage fin et mat • tous sols sauf trop argileux • bonne résistance à la sécheresse • enracinement profond • croissance moyenne • à planter sur places et grandes avenues.



Platane résistant

Platanus X acerifolia «Vallis Clausa» : h. 30/40 m et Ø 15/20 m • ombrage et port majestueux • préfère sols avec humidité en profondeur • croissance rapide • racines puissantes • utiliser exclusivement variété résistante au chancre coloré • à planter sur larges places et avenues.



Tilleul

Tilia tomentosa : h. 15/20 m et Ø 10/12 m
• sols profonds • bonne résistance à la sécheresse • croissance rapide une fois installé • à planter sur grande places, avenues ou parcs • autre essence *Tilia cordata* : floraison parfumée. (en photo).



Chêne vert

Quercus ilex : h. 6/8 m et Ø 4/5 m • arbre de la forêt sèche méditerranéenne • feuillage persistant dense • supporte une taille architecturée • sols caillouteux • excellente résistance à la sécheresse • croissance lente • à planter sur places et voies secondaires.



Mûrier blanc

Morus alba : h. 7/8 m et Ø 5/6 m • large feuillage caduc apprécié pour son ombrage • tous sols • bonne résistance à la sécheresse • croissance lente • présence de fruits • à planter en bord de routes et dans les jardins publics.



Frêne à feuilles étroites

Fraxinus angustifolia : h. 15/18 m et Ø 7/9 m
• arbre caduc • port élancé en début de croissance • tous sols (sauf ph acide) y compris calcaires et secs • bonne résistance à la sécheresse • croissance rapide • racines assez superficielles • à planter sur larges places, alignement sur avenues.



Erable de Montpellier

Acer monspessulanum : h. 7/8 m et Ø 3/4 m
• arbre à petites feuilles caduques, dorées en automne • sols calcaires et secs • excellente résistance à la sécheresse • croissance lente • peut se planter sur espace restreint.



Arbre de Judée

Cercis siliacstrum : h. 6/8 m et Ø 3/4 m
• petit arbre caduc • floraison rose remarquable, avant les feuilles • tous sols mêmes calcaires • excellente résistance à la sécheresse • croissance moyenne • racines profondes • peut se planter sur espace restreint.



Pin d'Alep

Pinus halepensis : h. 15/20 m et Ø 10/12 m
• Grand pin à port élancé, typique des boisements méditerranéens • à réserver aux grands espaces • à planter loin des réseaux, bâtiments ou voies (racines traçantes dommageables aux ouvrages).



Frêne à fleurs

Fraxinus ornus : h. 8/10 m et Ø 3/5 m
• feuillage caduc • inflorescences crème début été • sols médiocres et caillouteux • bonne résistance à la sécheresse • croissance moyenne • racines puissantes • ne supporte pas l'ombre • à planter sur places et voies secondaires.



Noisetier de Byzance

Corylus colurna : h. 10/15 m et Ø 4/7 m
• beau port • feuillage caduc • ombrage dense • chatons au printemps • tous sols mêmes lourds mais humifères de préférence • bonne résistance à la sécheresse • croissance moyenne • à planter sur places et voies secondaires.



Laurier noble

Laurus nobilis : h. 10/15 m et Ø 4/6 m
• petit arbre à feuillage persistant, dense et odorant • rejetant du pied • bonne résistance à la sécheresse • croissance moyenne • peut être traité en grand arbuste, haie ou petit arbre.

Autres essences intéressantes en ville et adaptées à la sécheresse : Albizzia : Albizzia julibrissin (floraison importante) • Aulne de Corse : Alnus cordata • Chêne blanc : Quercus pubescens, pour parcs • Charme houblon : Ostrya carpinifolia • Erable champêtre : Acer campestre • Mûrier à papier : Broussonetia papyrifera (présence de fruits) • Poirier à fleurs : Pyrus calleryana «Chantclair» • Savonnier : Koeleruteria paniculata • Sophora : Sophora japonica.

Arbustes

Les feuillages et senteurs des garrigues

pour embellir la ville.



Arbousier

Arbutus unedo : h. 5 m et Ø 2/3 m • grand arbuste à feuilles persistantes vernissées • floraison automnale blanche discrète • fruits orangés en fin d'hiver • acidophile mais supporte toutefois le calcaire • croissance lente.



Amélanchier

Amelanchier ovalis : h. 2/3 m et Ø 1,5/2 m • arbuste à feuilles caduques • floraison blanche avril/mai • tous sols • apprécie le calcaire • supporte très bien la taille.



Arbre à perruque

Cotinus coggygria : h. 2 m et Ø 1,5/0 m • arbuste à feuilles caduques légères, teintes rouges en automne • inflorescences plumeuses en début d'été • supporte tous types de sols.



Buplèvre

Bupleurum fruticosum : h. 1,50 m et Ø 1 m • arbrisseau à feuilles persistantes vernissées vert lumineux • floraison jaune vert en juin/août • aime les sols bien drainés • autres espèces : *Bupleurum spinosum*.



Buis

Buxus sempervirens : h. 6 m et Ø 2 m • grand arbuste à petites feuilles persistantes vernissées • indifférent à la nature du sol • croissance lente • se taille très bien • autre espèce : *Buxus balearica*, croissance sensiblement plus rapide.



Ciste

Cistus x purpureus : h. et Ø : 1,25 m • arbrisseau à feuilles persistantes/odorantes en été • fleurs roses en début d'été • sol sec parfaitement drainé • très nombreuses variétés : *Cistus salvifolius*, *Cistus x corbiarensis*...



Coronille

Coronilla glauca : h. et Ø : 1 m • arbrisseau à feuilles persistantes vert bleuté • floraison de fin janvier à début avril, fleurs jaune intense • Sol pauvre caillouteux et bien drainé • autre espèce : *Coronilla emerus*.



Dorycnium

Dorycnium hirsutum : h. 0,60 m et Ø 0,80 m • arbrisseau à feuillage gris dense et compact • petites fleurs blanc-rosé en mai/juin • préfère les sols pauvres et bien drainés.



Filaire

Phillyrea angustifolia : h. 2/3 m et Ø 1 m • arbuste à beau feuillage persistant • tous sols • pour haies libres • autre espèce : *Phillyrea latifolia* : petit arbre (h. 4/5 m) à feuilles plus larges • peut faire de très belles haies.



Gattilier

Vitex agnus-castus : h. 4/5 m et Ø 2/3 m • arbuste à grandes feuilles palmatilobées caduques et aromatiques • floraison en épis bleus juin/juillet • supporte tous types de sols.



Grenadier

Punica granatum : h. 4 m et Ø 3 m • arbuste à feuilles caduques • fleurs rouges/oranges juin/juillet, puis fruits • tous sols • variété sans fruit : *Punica granatum «Flore pleno»*.



Laurier rose

Nerium oleander : h 3 m et Ø 2 m • arbuste à feuilles persistantes • très florifère juillet/octobre • teintes selon nombreuses variétés • supporte tous types de sols • plante très toxique.



Laurier tin

Viburnum tinus : h. 2/3 m et Ø 1,5/0 m • arbuste à feuilles persistantes vert sombre • floraison blanche janvier/mars • peu exigeant sur la nature du sol • supporte l'ombre • peut faire de très belles haies.



Luzerne arborescente

Medicago arborea : h. 1/2 m et Ø 1 m • port assez lâche • feuillage léger persistant en hiver et semi-caduc en été • floraison jaune orangé février/avril • sol caillouteux bien drainé.



Myrte

Myrtus communis : h. 2/3 m et Ø 1 m • arbuste à petites feuilles persistantes et aromatiques • fleurs blanches • petits fruits violacés • préfère les sols souples et bien drainés • nombreuses variétés • préférer la variété *Myrtus communis «Tarentina»* plus résistante au froid.



Nerprun alaternus

Rhamnus alaternus : h. 4/5 m et Ø 2 m • arbuste à beau feuillage persistant vert sombre • sols caillouteux et bien drainés • supporte la concurrence racinaire des arbres et l'ombre • très belles haies.



Pistachier lentisque

Pistacia lentiscus : h. 1/3 m et Ø 2/5 m • arbuste à feuilles persistantes à puissante odeur de résine • petite fructification en drupes rouges • peu exigeant sur la nature du sol.



Romarin

Rosmarinus officinalis : h. 1 m et Ø 1/3 m • buisson dense • feuilles persistantes en forme d'aiguilles • floraison hivernale teintes selon variétés (bleu/blanc/rosé) • sols pauvres et bien drainés • variétés rampantes.

Autres essences : Arbutus Andrachme . Arbutus andrachnoides • Baguenaudier . Colutea arborescens • Genêt de l'Etna . Genista aetnensis • Pistachier thérébinte . Pistacia terebinthus Lilas . Syringa vulgaris

Arbrisseaux, vivaces et annuelles

La flore méditerranéenne

comme palette végétale principale pour le fleurissement.



Acanthe

Acanthus mollis : h. 0,50 m et Ø 0,80 m • vivace à feuillage brillant vert sombre, caduc en été • grandes hampes florales blanches en juin • tous types de sols • supporte la mi-ombre.



Achillée

Achillea millefolium : h. 0,60 m et Ø 0,50 m • vivace à feuilles persistantes • floraison en ombelles jaunes juin/juillet • sols indifférents, supporte la concurrence racinaire des arbres et la mi-ombre.



Ballote

Ballota pseudodictamnus : h. et Ø : 0,60 m • vivace à port en coussin • feuillage gris-vert arrondi et dense • apprécie les sols bien drainés, surtout en hiver • autre espèce : *Ballota acetabulosa*.



Erigéron

Erigeron Karvinskianus : h. et Ø : 0,30 m • vivace à feuillage fin • floraison en pâquerettes blanches et rosées avril/octobre • supporte la mi-ombre • tous types de sols.



Euphorbe

Euphorbia myrsinites : h. 0,20 m et Ø 0,50 m • vivace à feuilles persistantes rayonnantes • floraison vert-jaune mars/juin • sols pauvres caillouteux parfaitement drainés • autre espèce : *Euphorbia characias*.



Gaura

Gaura lindheimeri : h. 1 m et Ø 0,80 m • Vivace fines à feuilles caduques • hampes de fleurs blanches/rosées mai/septembre • indifférent à la nature du sol • supporte la mi-ombre • existe en rosé.



Immortelle

Helichrysum italicum : h. 0,50 m et Ø 0,60 m • arbrisseau à feuillage persistant gris-vert, fin et aromatique • floraison abondante jaune d'or juin/juillet • supporte bien le calcaire.



Lavatière

Lavatera trimestris : h. 1 m et Ø 0,60 m • arbuste à port érigé en touffe lâche • floraison durant tout l'été • sol indifférent, si pas trop riche.



Leucophyllum

Leucophyllum frutescens : h. 1,50 m et Ø 1 m • feuillage persistant gris • courtes mais très abondante floraison rose septembre/octobre • sol caillouteux bien drainé.



Liseron

Convolvulus sabatius : h. 0,60 m et Ø 0,80 m • arbrisseau couvre-sol à feuilles persistantes • floraison bleue mai/juillet • sol léger sablonneux et parfaitement drainé • autre espèce : *Convolvulus cneorum*.



Œnothères

Enothera speciosa : h. 0,20 m et Ø 0,50 m • vivace à feuilles caduques • grosses fleurs jaunes odorantes • sol léger et bien drainé • autres espèces : *Enothera drummondii* / *macrocarpa*.



Perovskia

Perovskia atriplicifolia : h. 1,50 m et Ø 0,80 m • arbrisseau à feuilles caduques aromatiques gris/vert • tailler court en fin d'hiver • fleurs en épis plumeux bleu/violet en été • sols légers et bien drainés.



Rose trémière

Alcea rosea : h. 1,50 m et Ø 0,40 m • bisannuelle se ressemant • hampe florale au printemps • fleurs début été • couper la hampe au dessus de la rosette après la floraison • calcaire apprécié.



Sauge de Jérusalem

Phlomis fruticosa : h. et Ø : 1,50 m • arbrisseau à feuilles persistantes vert/gris • tous types de sols • floraison jaune vif abondante en mai • tailler en automne • nombreuses et variétés rustiques.



Sauge sclarée

Salvia Sclarea : h. 1 m et Ø 0,80 m • vivace • sol léger et bien drainé • nombreux coloris de fleurs • nombreuses espèces et variétés vivaces ou annuelles résistantes au sec.



Sédum

Sedum spectabilis : h. et Ø 10/20 cm • petite plante couvre sol à feuilles charnues • floraison début d'été • sol pauvre et caillouteux bien drainé • nombreuses espèces/variétés • *Sedum acris* / *spurium*...



Teucrium

Teucrium X lucidrys : h. 0,30 m et Ø 0,50/60 cm • sous-arbrisseau couvre-sol à feuilles persistantes • floraison en épis roses mai/juin • tous sols • nombreuses espèces et variétés : *Teucrium fruticans* / *ackermanii* / *aureum* / *luteum*...



Valériane

Centranthus ruber : h. 0,60 m et Ø 0,50 m • vivace à feuillage persistant • fleurs rouges/roses au printemps • sol caillouteux bien drainé • existe en blanc : *alba*.

Autres essences adaptées à la sécheresse intéressantes pour le fleurissement : Anthyllide . Anthyllis cytisoides • Centaurée . Centaurea • Gaillarde . Gaillardia lanceolata • Gazania . Gazania rigens • Géranium sanguin . Geranium sanguineum • Grande pervenche . Vinca major • Gueules de loup . Antirrhinum majus / barbelieri • Gypsophile . Gypsophila paniculata • Globulaire Globularia alypum / vulgare • Grande fêrule . Ferula communis • Iris . Iris germanica et pumila • Lavandes . nombreuses variétés • Népéta . Nepeta X faassenii • Pavot de californie Eschscholzia californica • Potentille printanière . Potentilla verna • Rhodanthemum . Rhodanthemum Hosmarlense • Santoline . Santolina chamaecyparissus • Scabieuse . Scabiosa cretica Thym . nombreuses espèces florifères • Verveine de Buenos Aires . Verbena bonariensis.

Plantes grimpantes

Des lianes fleuries pour mettre en valeur
et tempérer terrasses et façades.



Glycine

Wisteria sinensis : h. et Ø 8/10m • liane puissante à feuillage caduc très graphique • floraison printanière violette (ou blanche), remontante en été • tailler après la floraison • autre espèce : *Wisteria floribunda*.



Bignone

Campsis radicans : h. et Ø 6m • liane à feuillage caduc • fleurs en larges trompettes évasées • croissance rapide • tous types de sols • autre espèce : *Campsis grandiflora*.



Rosier banks

Rosa banksiae : h. et Ø 10m • feuillage semi persistant • tiges sarmenteuses à croissance rapide • abondantes petites fleurs blanches ou jaunes (selon variété) en avril.



Jasmin

Jasminum officinale : h. et Ø 5m • feuillage léger semi persistant • fleurs blanches parfumées en juin • supporte la mi-ombre • indifférent à la nature du sol • autres espèces : *Jasminum primulinum*, *Jasminum nudiflorum* (floraison hivernale).



Jasmin étoilé

Trachelospermum jasminoides : h. et Ø 10m • feuillage persistant vernissé • fleurs blanches odorantes en juin/juillet • supporte l'ombre • sols souples, profonds et bien drainés.

Autres plantes grimpantes : Chèvrefeuille du Japon • Lonicera japonica • Clématite • Clematis montana / armandii • Vigne • Vitis vinifera.

Des alternatives aux gazons

pour limiter la consommation d'eau et les travaux de tontes

Avec les restrictions d'eau, les pelouses, exigeantes en arrosage et en tontes deviennent d'été en été plus difficiles à entretenir. Le remplacement des surfaces de pelouses décoratives (ronds points, îlots) par des plantations arbustives méditerranéennes combinées avec des surfaces minérales naturelles paraît à terme tout à fait souhaitable.

Si vous pensez toutefois que le gazon doit impérativement faire partie du paysage de votre commune, il existe des plantes permettant de réaliser des «gazons alternatifs» bien adaptés aux sécheresses périodiques et aux températures de nos régions et ne nécessitant que de très peu de tontes.

Ces pelouses peuvent être mises en place sur des espaces limités (quelques dizaines de m² certaines maximum) et supportent un piétinement modéré. La plantation, qui se réalise généralement avec des plants en godets, demandent un travail des sols soigné et un entretien régulier durant l'année de plantation (désherbage). Une fois établies, ces pelouses ne demandent qu'un entretien est très réduit.

Plusieurs plantes pouvant constituer des pelouses résistantes à la sécheresse sont actuellement proposées par les pépiniéristes :

- *Zoysia tenuifolia* (Gazon des Mascareignes) : supporte bien une certaine sécheresse (un arrosage hebdomadaire en été) • demande pas plus de 1 à 2 tontes par an • h=10cm • aspect proche d'un gazon serré • développement par rhizomes traçants • densité de plantation 6/8 godets/m² • jaunit en hiver.
- *Lippia nodiflora* (*Phyla nodiflora*) : petite verbénacée tapissante • très résistante au sec • supporte bien la mi-ombre et le piétinement • h=3cm • tapis dense de petites feuilles, partiellement caduques en hiver • floraison printanière blanc rosé • densité de plantation 4 godets/m².
- *Achillea crithmifolia* : Achillée rampante • excellent couvre sol avec un beau feuillage en hiver • petites fleurs blanches • à associer au *Lippia nodiflora* qui se dégarnit en hiver • densité de plantation 4 godets/m².
- *Cynodon «Santa Anna»* un chiendent hybride stérile • très résistant à la sécheresse • jaunit en hiver • densité de plantation 4/6 godets/m².



Graminées hautes (pennisetum...)



Aménagements minéraux sur des gratoires d'entrée de villes

Prairies de grandes graminées

Les graminées de la famille des *Miscanthus*, des *Stipa* et des *Pennisetum*, résistantes à la sécheresse et acceptant les sols médiocres, permettent aussi de créer des massifs herbacés extensifs non arrosés, intéressants par leur aspect mouvant et leurs inflorescences, souvent persistantes en hiver.

Prairies naturelles et fleuries

Dans les secteurs plus frais, sur les aires de jeux, des prairies rustiques d'aspect naturel, et qui peuvent être fleuries offrent des alternatives nettement plus rustiques et faciles à entretenir que les gazons standards.



Prairie fleurie, eschscholzia

Conseils et choix de plantation

Vers des jardins et espaces verts sans arrosage

Un bon choix de plantes et de techniques culturales pour limiter l'arrosage, l'entretien et l'apport d'engrais

Les services espaces verts de grandes villes comme ceux de Marseille et sur le département, Cavaillon, pratiquent déjà depuis plusieurs années avec succès un jardinage sans arrosage et ont adopté des pratiques culturales sans pesticide ni engrais de synthèse.

Les plantes méditerranéennes sont, de manière générale, frugales. Peu d'eau et peu d'engrais leur réussissent parfaitement. A contrario trop d'arrosage et trop d'engrais peuvent être nuisibles à leur santé et leur longévité.

Favoriser un système racinaire profond, garant d'une bonne tenue au sec

• Planter en automne

Les plantes méditerranéennes persistantes installent pour la plupart leur système racinaire durant la période automnale, quand les sols sont encore chauds et quand se concentre l'essentiel des pluies. Afin d'optimiser la reprise des plantations et de limiter l'arrosage, la plantation en automne s'impose.

• Installer des jeunes plants

La plantation en jeunes plants est toujours préférable. Plus économique, elle est surtout garante d'une meilleure capacité de reprise et d'une meilleure résistance à terme à la sécheresse.

• Arroser très ponctuellement mais en quantité suffisante

A la plantation, une cuvette d'arrosage généreuse sera creusée autour de chaque plant pour permettre d'infiltrer 20 litres d'eau pour les vivaces et jeunes plants d'arbustes (80/100 litres pour les arbres déjà formés). Par la suite, les arrosages devront se limiter aux deux premières saisons. L'eau d'arrosage nécessaire à la plante doit être distribuée en peu de fois (de façon bien espacée dans le temps) mais en apports conséquents (pour une infiltration en profondeur dans le sol). Si l'arrosage se fait au goutte à goutte, régler la programmation de façon à respecter ces deux principes. Dans la mesure du possible, l'arrosage goutte à goutte est à proscrire une fois la plante installées.



Jeunes buis sur paillage minéral

Choisir des végétaux en harmonie avec les milieux naturels et paysages du département

Toutes les plantes citées dans cette plaquette sont bien adaptées à l'environnement climatique du Vaucluse (étés chauds et très secs, hivers froids et parfois secs).

On choisira les plantes en accord avec les spécificités des palettes végétales des différentes unités paysages du département (voir les 16 unités de paysage de l'Atlas des paysages du Vaucluse disponible sur le site du Conseil général 84).

Choisir des plantes bien adaptées aux différents sols

Notre département comprend deux grands types de sols bien différenciés entre plaines alluviales aux terres parfois lourdes et reliefs calcaires caillouteux de l'est du département. La plupart des arbustes et vivaces méditerranéennes apprécient les sols bien drainés et plutôt caillouteux. L'apport d'un peu de sable voire de gravier en fond des trous de plantation permet un drainage en profondeur de l'eau d'arrosage, qui favorisera un enracinement profond. Les terres d'altitude des plateaux de Sault, du Ventoux et du Luberon accueilleront les plantes les moins sensibles au gel.

Les sols en milieux urbains correspondent souvent à des remblais, il faut vérifier la qualité de drainage de ces sols.



Jardin sec, en premier plan valerianes et gauras. Photo : Olivier Filippi



Diplôme : Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage
 Spécialité : Paysage
 Spécialisation / option : Maitrise d'Oeuvre et Ingénierie
 Enseignant référent : Virginie Forget

Auteur(s) : Camille Vial

Organisme d'accueil : Direction des Espaces Verts de la Ville d'Aix-en-Provence

Date de naissance* : 17/07/90

Adresse :

Nb pages : 41

Annexe(s) : 11

Mairie d'Aix en Provence - Direction Espaces Verts
 CS 30715

13616 Aix en Provence Cedex 1

Année de soutenance : 2013

Maître de stage : Sandrine Rouden

Titre français : Quel rôle l'intervention paysagère a-t-elle dans l'aménagement des jardins du souvenir ?

Titre anglais : What part landscape interventions have to play in creating gardens of remembrance?

Résumé (1600 caractères maximum) :

La crémation connaît depuis la fin du XX^e siècle une popularité croissante, fruit de facteurs économiques, sociétaux et confessionnels. Parmi les différentes destinations des cendres, on s'intéresse dans cette étude à l'apparition des jardins du souvenir, ou jardin de dispersion des cendres, aménagement encore récent en France et influencé par les tendances anglo-saxonnes des *gardens of remembrance*.

Au regard d'une pratique nouvelle, aux conséquences sensibles mal maîtrisées, cette étude se propose de construire une boîte à outils paysagère à même de répondre aux besoins de l'utilisateur. Comment adapter la crémation et son interface paysagère à nos sensibilités ? Comment compenser la perte du support du deuil dans la dispersion des cendres, pratique trop facilement associée à la fosse commune moyennéageuse ?

L'étude des formes classiques du paysage funéraires français -les cimetières- permet de fixer le seuil minimal des attentes ancrées dans nos perceptions de la sépulture. Le décodage des causes de la popularisation de la crémation et l'analyse des sépultures crématoires définit les enjeux culturels et esthétiques d'un processus funéraire détaché du corps. L'étude des mémoriaux nationaux dégage des intentions fortes répondant à la dualité d'un espace public support d'une expérience individuelle, paradoxe partagé par les jardins du souvenir.

Les principes avancés dans cette étude sont illustrés par la commande d'un jardin de dispersion des cendres pour le cimetière des Milles.

Abstract (1600 caractères maximum) :

Since the end of the 20th century, cremation knows a growing popularity as a result of mixed evolving factors including economics, society and faith. Among other treatments for the remaining ashes, this study highlights the rise in France of memorial gardens inspired by the Anglo-Saxon movement of the gardens of remembrance.

Regarding the novelty of these gardens in France, this study intends to provide a set of landscape-themed tools for the professional to use in order to adapt this infrastructure to the users' sensibility and needs.

An analysis of cemeteries as the most common and traditional forms of funeral landscape in France defines a minimum threshold of expectations rooted in the local viewers' mind towards burial places. The decryption of the causes and consequences of the rise of cremation in France pinpoints the cultural and aesthetical issues at stakes in a process that dismiss the body as mourning material and physical beacon. At last national memorials provide strong conceptual hints in the treatment of a dual state shared by the memorial gardens: the ability to provide an intimate experience in a public space.

The landscape tools highlighted throughout this work are applied to fulfil a commission requested by the city of Aix-en-Provence regarding the creation of a garden of remembrance in the Milles cemetery.

Mots-clés : Jardin du souvenir, Garden of remembrance, Jardin de dispersion, Paysage, Cimetière, Crémation, Funéraire

Key Words: Memorial garden, Garden of remembrance, Scattering ashes, Landscape, Cemetery, Cremation, Funeral

* Élément qui permet d'enregistrer les notices auteurs dans le catalogue des bibliothèques universitaires

Document à déposer sur moodle en format .txt